



Résilient par nature

Rapport sur le développement durable 2022



Sommaire

Introduction

- 3 À propos de ce rapport
- 4 Le passé et le présent du Groupe ROCKWOOL
- 5 La lettre du PDG
- 6 La protection de notre océan : une responsabilité commune
- 8 Maximiser notre empreinte écologique positive, limiter notre empreinte écologique négative
- 10 Une année marquée par de grandes réalisations

Le développement durable comme priorité stratégique

- 13 Les ODD des Nations Unies guident notre action en faveur du développement durable
- 15 L'impact de notre chaîne de valeur

Protéger le climat et l'environnement

- 17 Résumé
- 18 La rénovation comme rempart aux multiples crises
- 20 Rénovation complète de nos bureaux
- 22 Poursuivre notre engagement pour la décarbonation
- 25 Circulaire par nature
- 28 Initiatives pour protéger l'eau et la biodiversité

Accroître le pouvoir de la société et des citoyens

- 31 Résumé
- 32 Des toits résistants au feu, pour l'efficacité énergétique et la protection
- 33 Une agriculture économe en ressources
- 34 Créer des bâtiments sains
- 36 Respecter les droits de l'homme
- 37 La sécurité est notre objectif numéro un
- 38 Une culture de la diversité et de l'inclusion
- 39 Engagement des employés et conscience sociale de l'entreprise
- 40 Participer au développement de nos employés
- 41 Créer des communautés résilientes

Pratiques commerciales responsables

- 43 Résumé
- 44 Éthique des affaires
- 45 Sourcing responsable

Données relatives au développement durable

- 47 Indicateurs d'impact produits
- 48 Indicateurs de performance opérationnelle
- 50 Principes de comptabilité
- 52 Déclaration de la Direction
- 53 Rapport d'assurance limitée
- 55 Taxonomie de l'UE
- 58 Performance selon les critères d'ESG



Améliorer l'adaptation au climat dans les villes avec les produits Rockflow, Amsterdam Noord, Pays-Bas

À propos de ce rapport

Le Groupe ROCKWOOL s'engage à être transparent et à fournir des informations précises et fiables. Chaque année, nous publions nos différents rapports : rapport annuel, rapport sur la rémunération, la gouvernance d'entreprise et le développement durable afin de communiquer avec nos parties prenantes. Vous pouvez télécharger ces rapports sur notre site : www.rockwool.com/group.

Le présent rapport sur le développement durable permet de communiquer les progrès que nous avons accomplis dans la réalisation des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. Nos actions contribuent aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) exposés dans la section Le développement durable comme priorité stratégique de ce rapport (voir page 11).

Le présent rapport sur le développement durable fait partie de la revue de direction du Groupe ROCKWOOL couvrant les rapports statutaires sur la responsabilité sociale de l'entreprise, comme l'exige la section 99a de la loi danoise sur les états financiers.

Ce rapport aborde les politiques de diversité visant la composition de l'équipe de direction conformément à la section 107d de la loi des finances danoise. Ce rapport inclut les objectifs sur la représentation des sexes au Conseil d'administration et fournit des informations sur la politique en matière de représentation des sexes au niveau de la direction et des cadres intermédiaires conformément à la section 99b de la loi des finances danoise (voir page 38).

Il couvre les activités du Groupe ROCKWOOL au cours de l'année civile 2022 et a notamment pour but de vous informer sur la façon dont les produits ROCKWOOL aident les communautés à s'adapter et à accroître leur résilience face aux impacts du changement climatique et sur les actions que nous menons pour réduire les impacts négatifs de notre production et de notre chaîne de valeur.

Les données sur le développement durable sont étayées par des indicateurs clés de performance indiquant les progrès que nous accomplissons concernant nos indicateurs d'impact des produits et de performance opérationnelle liés aux ODD. Vous trouverez des informations concernant la taxonomie de l'UE aux pages 55-57.

La déclaration d'assurance limitée se trouve à la page 53.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des recommandations concernant ce rapport ou tout sujet lié au développement durable dans le Groupe ROCKWOOL, veuillez contacter sustainability@rockwool.com.



Autres rapports ↓



Rapport annuel 2022



Rapport de rémunération 2022



Rapport sur la gouvernance d'entreprise 2022

Le passé et le présent du Groupe ROCKWOOL

Le Groupe ROCKWOOL est un leader mondial des solutions en laine de roche. Fondée en 1937 à Hedehusene, au Danemark, l'entreprise transforme la roche volcanique pour créer des produits sûrs et durables qui favorisent l'épanouissement des personnes et des communautés.

Le Groupe ROCKWOOL rassemble 5 marques qui travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun : révéler le pouvoir naturel de la roche pour enrichir les modes de vie moderne. Nos produits sont conçus pour faire face aux principaux enjeux actuels en matière de développement durable, notamment la consommation énergétique, la pollution sonore, la résistance au feu, la rareté de l'eau et les crues.



85 ans
se sont écoulés depuis
notre fondation et la
création de notre première
usine de laine de roche à
Hedehusene, au Danemark
qui est toujours notre siège
aujourd'hui.



Le fournisseur leader de solutions d'isolation en laine de roche incombustible pour tous les principaux domaines d'application, y compris les isolations techniques et les isolations intégrées dans les produits finis.



Le leader mondial des solutions innovantes et économes en ressources de substrats de culture sur la laine de roche pour le secteur de l'horticulture professionnelle.



Fournir aux clients des solutions acoustiques intérieures pour les plafonds et les murs.



Fabrication de panneaux principalement utilisés dans les constructions ventilées, pour le revêtement de façades, les détails et rives de toiture.



Fournisseur de produits en laine de roche dans quatre domaines clés : l'adaptation au climat dans les villes, la construction de préfabriqués résidentiels, l'acoustique urbaine et le marché de l'automobile et de l'équipement d'origine.

51
sites de
production



12 200
employés en Europe,
en Amérique du Nord,
en Russie et en Asie

79
nationalités à travers
le monde

3907
Millions d'euros
chiffre d'affaires net

23 %
des dividendes du Groupe
ROCKWOOL sont versés à
la Fondation ROCKWOOL

11
ODD pour
lesquels nous
nous engageons





🔗 L'efficacité énergétique dans l'environnement bâti est un triplé gagnant : socialement, économiquement et sur le plan environnemental.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, les défis énergétiques mondiaux et la conjoncture économique incertaine ont exacerbé la sombre réalité de la crise climatique. Ces pressions combinées nous mènent tout droit vers un accroissement de la précarité énergétique parmi les populations vulnérables ainsi que vers des difficultés d'approvisionnement pour alimenter l'industrie essentielle. En 2021, avant la crise actuelle, plus de 95 millions de citoyens de l'Union européenne étaient menacés par la précarité énergétique ou l'exclusion sociale, un chiffre certainement plus élevé aujourd'hui.

Ces réalités géopolitiques difficiles ont incité le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à alerter les dirigeants mondiaux réunis à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) fin 2022 : « Nous sommes sur l'autoroute vers l'enfer climatique avec le pied sur l'accélérateur ». Son message aux dirigeants mondiaux était clair : coopérez ou périssez. Dans son rapport annuel sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions,¹ le programme des Nations Unies pour l'environnement a conclu que même si tous les pays atteignaient leurs objectifs climatiques actuels, les températures moyennes mondiales augmenteraient de 2,4 à 2,6 degrés Celsius.

Nous avons les solutions

Ces estimations sombres nous obligent à agir. Alors que la crise climatique ne sera pas résolue par des promesses ou des objectifs à long terme, la bonne nouvelle est que nous avons les solutions pour agir aujourd'hui. L'efficacité énergétique dans l'environnement bâti est un triplé gagnant, socialement, économiquement et sur le plan environnemental : nous pouvons utiliser, émettre, et importer moins tout en réduisant la précarité énergétique.

Il faut nous rendre à l'évidence, nous ne pouvons pas différer la décarbonation de l'économie, car la fenêtre d'opportunité est en train de se refermer. Cependant, la question essentielle est, pouvons-nous déployer la solution suffisamment rapidement pour éviter les pires conséquences du changement climatique ?

En 2022, le Groupe ROCKWOOL a collaboré avec Guidehouse Consulting afin d'étudier l'impact que pourrait avoir une rénovation énergétique totale sur le parc immobilier européen.²

Leur analyse montre qu'une rénovation complète de l'enveloppe des bâtiments les moins performants de l'Union européenne éliminerait le besoin pour les résidents/propriétaires de ces bâtiments d'utiliser des énergies fossiles. Cela contribuerait à les protéger contre les hausses des prix de l'énergie tout en réduisant significativement la dépendance de l'Europe aux importations de gaz russe et en diminuant en même temps les émissions de gaz à effet de serre.

Au sein du Groupe ROCKWOOL, nous mettons en pratique ce que nous préconisons en rénovant entièrement nos propres bureaux. L'année dernière, nous avons réalisé 9 rénovations à travers le monde, démontrant que la rénovation complète a un sens en fournissant de meilleures conditions de travail et en générant des réductions significatives de la consommation d'énergie et des émissions de carbone et bien sûr des économies également. Nous avons ainsi atteint notre objectif de développement durable intermédiaire pour 2022, avec une amélioration de l'efficacité énergétique de nos propres bureaux de 39 %.

Sécurité et droits de l'homme

Garantir la sécurité de nos employés est la priorité du Groupe ROCKWOOL. Étant une entreprise industrielle employant plus de 12 000 personnes, nous reconnaissons que nos employés sont confrontés à des risques de sécurité que nous prenons très au sérieux. Nous avons connu un événement tragique en 2022, avec le décès d'un collègue de notre usine polonaise suite à une blessure sur le lieu de travail. Nous avons mené une enquête détaillée et mis en œuvre des mesures de prévention des accidents supplémentaires dans l'ensemble de nos usines. Bien qu'assombri par le décès, le taux d'accidents avec arrêt de travail global du Groupe ROCKWOOL s'est amélioré en 2022.

En 2022, nous avons également renforcé notre engagement pour les droits de l'homme dans le cadre de nos opérations et de notre chaîne de valeur. Dans ce but, nous avons notamment créé le cadre nécessaire pour nous permettre d'être en accord avec les principes de protection des droits de l'homme internationalement reconnus et de lutter contre les inégalités, les injustices et la discrimination.

Circularité

Nous sommes fiers du rôle que jouent nos produits en laine de roche pour améliorer les modes de vie moderne en rendant les bâtiments plus efficaces sur le plan énergétique, plus résistants au feu, plus sains et plus confortables à vivre. Cependant, nous sommes conscients que les défis mondiaux actuels nécessitent un changement systémique. C'est pourquoi le Groupe ROCKWOOL soutient pleinement la transformation sociétale vers un monde sans déchets basé sur les principes de l'économie circulaire.

La capacité de recycler à l'infini la laine de roche en nouvelle isolation sans perdre ses performances lors de la rénovation ou de la démolition d'un bâtiment se traduit par une réduction des déchets mis en décharge et des émissions en fin de vie par rapport à des matériaux non recyclables qui seraient incinérés.

En offrant des services de recyclage complets, véritablement circulaires, dans 19 pays maintenant, le Groupe ROCKWOOL contribue à accroître la circularité dans le secteur de la construction, ce qui réduit la quantité totale de déchets qui se retrouveraient dans nos décharges et cours d'eau.

L'océan et l'eau

En 2022, nous nous sommes engagés pour un nouvel Objectif de développement durable des Nations Unies, l'ODD 14 Vie aquatique. Au sein du Groupe ROCKWOOL, nous sommes conscients que ce que nous faisons à terre ne s'arrête pas par magie au bord de l'eau, mais peut contaminer l'océan également. Nous espérons inspirer plus d'entreprises à reconnaître que, comme l'a dit John Muir, le naturaliste américano-écossais : « Lorsqu'on touche à une seule chose dans la nature, on découvre qu'elle est liée au reste du monde ».

Malgré la complexité des enjeux auxquels le monde est confronté, nous sommes certains que les solutions sont à portée de main pour construire un avenir plus sûr, plus sain, plus durable et plus viable sur le plan énergétique. Nous sommes plus que jamais déterminés à y contribuer.

Jens Birgersson, CEO

¹ Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, <https://www.unep.org/resources/emissions-gap-report-2022>

² Decreasing Europe's Energy Dependency through Building Renovation, Rapport, Guidehouse, <https://guidehouse.com/insights/energy/2022/building-renovation-decrease-europe-energy>

La protection de notre océan : une responsabilité commune

S'appuyant sur sa finalité : améliorer les modes de vie moderne, le Groupe ROCKWOOL est conscient que l'océan est intrinsèquement lié à la santé de l'ensemble de la vie sur notre planète. L'océan influence et régule le climat de multiples façons, par exemple en stockant 90 % de la chaleur causée par le réchauffement climatique. Pourtant, selon les Nations Unies (ONU), un grand nombre des bénéfices apportés par l'océan est menacé.

99 *Le carbone que nous émettons dans l'atmosphère renforce le réchauffement et l'acidification des océans qui détruisent la biodiversité, ainsi que l'élévation du niveau de la mer qui menace nos côtes »,*

a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, lors de la Deuxième évaluation mondiale de l'océan l'année dernière.

Les communautés côtières et vulnérables seront la principale cible des impacts dévastateurs du changement climatique. C'est en ayant à l'esprit ces menaces environnementales majeures, que le Groupe ROCKWOOL a ajouté l'ODD 14 Vie aquatique, en plus des 10 ODD pour lesquels il s'est déjà engagé, portant le nombre total d'objectifs de développement durable prioritaires à 11.

Nous avons décidé d'inclure un axe d'intervention sur l'océan dans notre cadre sur le développement durable, car environ 80 % de la pollution marine et côtière provient de la terre, mais affecte le plus grand écosystème de la planète.

Les efforts continus de notre Groupe pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à travers l'utilisation de nos produits et dans notre chaîne de valeur font partie de nos actions visant à protéger la vie aquatique. Notre engagement en faveur de la circularité est également un élément important de notre contribution à l'ODD 14.

En offrant des services de recyclage complets dans un nombre croissant de pays, le Groupe ROCKWOOL contribue à accroître la circularité dans le secteur de la construction, ce qui réduit la quantité totale de déchets qui se retrouveraient dans nos cours d'eau. Sachant que 40 % de la population mondiale vit dans des zones côtières, la façon dont nous construisons les nouveaux bâtiments et dont nous rénovons les anciens, ainsi que la gestion des déchets de construction ont une importance cruciale.

La gestion de l'eau dans nos usines soutient cet objectif de réduction de l'eau douce et veille à éliminer tout rejet des eaux usées dans l'environnement. Sur un grand nombre de nos sites, nous recyclons les eaux de traitement dans un système en circuit fermé, tandis que dans d'autres sites, l'eau est traitée dans les stations de traitement des eaux usées municipales. Dans tous les cas, la majeure partie de l'eau s'évapore dans le cadre du processus de production.



Mirella Vitale, SVP, Marketing, Communication et relations publiques du Groupe ROCKWOOL à l'Impact League. 2022, Copenhague, Danemark

L'Impact League de SailGP : faire bouger les choses à travers le sport

Le sponsoring de l'équipe SailGP du Danemark par le Groupe ROCKWOOL est plus qu'une excellente opportunité de valorisation de la marque. C'est également une occasion de faire bouger les choses en matière de développement durable.

En 2021, SailGP a lancé l'Impact League, avec l'objectif de devenir le sport le plus durable et engagé au monde.

À chaque événement, le comité directeur d'Impact League attribue des notes à chaque équipe SailGP pour ses actions positives visant à réduire son empreinte environnementale. L'équipe gagnante de l'Impact League sera couronnée aux côtés du champion de la saison et remportera des fonds pour son partenaire.

En 2022, le Groupe ROCKWOOL a sélectionné One Ocean Foundation comme partenaire pour cet objectif. Nous avons commencé notre collaboration à travers plusieurs initiatives ciblant la réduction de l'empreinte carbone et plastique des activités de l'équipe.

L'équipe danoise collectera également des échantillons de plancton sur chaque site SailGP afin de créer la première carte de la santé de l'océan des 11 sites de SailGP, situés à des emplacements clés sur les 4 continents. Les échantillons seront analysés pour suivre la santé de l'océan en temps réel sur chaque site.





Collaborer avec One Ocean Foundation

Pour nous aider dans notre action pour la défense de l’océan, nous avons formé un nouveau partenariat international avec One Ocean Foundation, une organisation non gouvernementale qui agit pour soutenir la santé et la durabilité de l’océan. La collaboration met en contact des entreprises mondiales, le sport de haut niveau et la science de pointe pour créer un impact positif.

Pourquoi s’associer à One Ocean Foundation ?

Soutenue par un comité scientifique indépendant et travaillant avec une palette d’institutions, de centres de recherche et d’universités, One Ocean Foundation a pour mission d’accélérer la résolution des problèmes affectant l’océan. Ocean Disclosure Initiative est un cadre scientifique destiné à aider les entreprises à comprendre et à réduire leur impact sur l’océan. L’initiative crée des lignes directrices et des indicateurs pour dévoiler les données des entreprises en matière de durabilité des océans, aborder des questions telles que la biodiversité marine et l’intégrité biologique, la qualité de l’eau et l’intégrité de l’alimentation issue de l’océan.

L’eau couvre **71 %** de la surface de la Terre

Environ **8 millions de tonnes¹** de plastique se retrouvent dans l’océan chaque année

L’océan fournit plus **50 %** de notre oxygène

En tant qu’entreprise opérant à terre dont les produits sont fabriqués à partir de laine de roche entièrement recyclable issue de la roche volcanique, nous pouvons sembler éloignés de l’océan. Mais la Fondation le dit clairement, toutes les industries, pas uniquement celles qui sont situées à proximité des côtes, exercent une pression négative sur l’océan. C’est la raison pour laquelle nous sommes déterminés à contribuer à la recherche d’Ocean Foundation et à encourager d’autres entreprises à nous suivre.

Notre collaboration avec One Ocean Foundation et notre engagement en faveur de l’ODD 14 est notre manière d’aider à faire prendre conscience de l’importance de l’océan, à mieux comprendre nos environnements marins et à identifier des solutions pour répondre aux défis futurs.

Jan Pachner, Secrétaire général de One Ocean Foundation, a déclaré

« C’est extrêmement enthousiasmant pour nous de travailler avec un leader mondial comme le Groupe ROCKWOOL, et de pouvoir utiliser l’incroyable plateforme SailGP à travers cette collaboration avec l’équipe danoise de SailGP. » Poursuivant : « Nous savons que le sport a un pouvoir inégalé pour mettre en lumière ces sujets majeurs sur la santé de l’océan, et nous avons hâte d’aider le Team SailGP du Danemark à repousser une nouvelle limite et à montrer l’exemple au cours des saisons prochaines. »



Jens Birgersson, le PDG du Groupe ROCKWOOL, échantillonnant du phytoplancton pour des tests en laboratoire, à Singapour



¹ <https://www.weforum.org/agenda/2022/02/extinction-threat-ocean-plastic-pollution/>

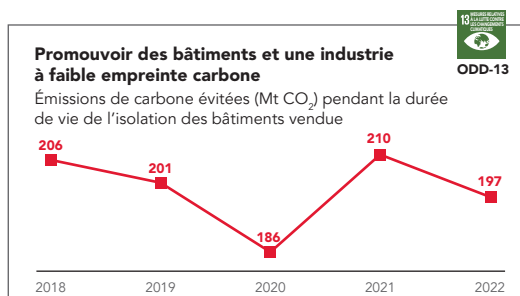
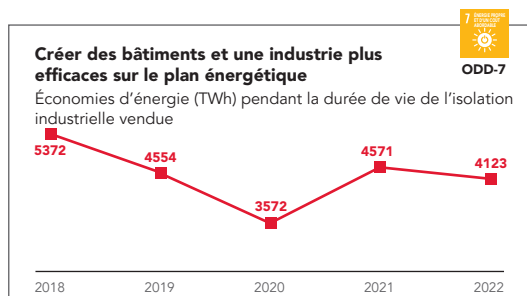
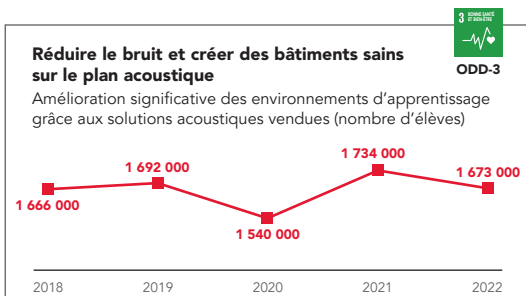
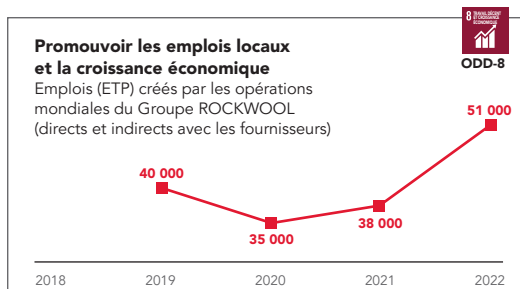
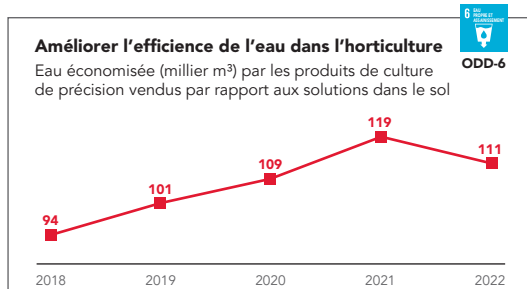
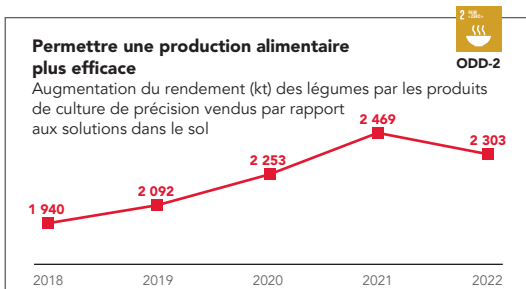
Maximiser notre empreinte écologique positive, limiter notre empreinte écologique négative

Une approche fondée sur les données guide nos actions pour le développement durable.

Nous mesurons les progrès que nous avons accomplis dans les 11 Objectifs de développement durable des Nations Unies pour lesquels nous nous sommes engagés à travers une combinaison d'indicateurs d'empreinte écologique positive et négative et incluant nos propres objectifs de durabilité. À travers l'utilisation de nos produits en 2022, nous avons continué à avoir un impact positif significatif, notamment

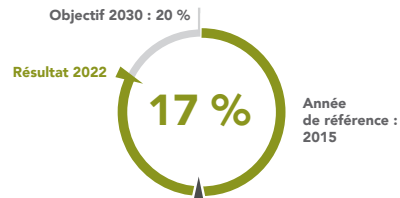
en créant des bâtiments plus efficaces sur le plan énergétique et à faible empreinte carbone, une production alimentaire à meilleur rendement et des bâtiments sains sur le plan acoustique. Pour avoir une vue d'ensemble complète de l'évolution de nos impacts écologiques positifs, consultez la page 47.

En 2022, après une rénovation complète de 9 bureaux supplémentaires, nous avons atteint notre objectif intermédiaire d'efficacité énergétique dans nos propres bureaux. Cela signifie que nous avons atteint les 5 objectifs de développement durable intermédiaires, basés sur l'année de référence 2015. Pour plusieurs de ces objectifs, nous sommes en bonne voie pour réaliser nos objectifs pour 2030. Pour avoir une vue d'ensemble de nos performances, consultez la page 9. Tout au long du rapport, nous décrivons les progrès accomplis pour tous les objectifs de développement durable.





Intensité des émissions de CO₂*



Objectif intermédiaire 2022 : 10 %
Réduire le CO₂/t de laine de roche de nos sites de production de laine de roche de 20 %

Comment

- Efficacité énergétique
- Innovation technique
- Circularité



Matériaux recyclés*



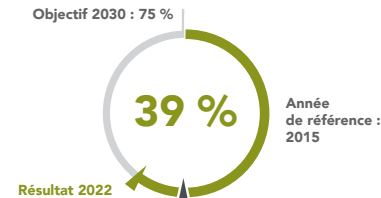
Objectif intermédiaire 2022 : 15 pays
Étendre le nombre de pays dans lesquels nous offrons des services de recyclage pour nos produits à 30 pays

Comment

- Mettre en place les services de revalorisation Rockcycle



Efficacité énergétique dans nos propres bureaux*



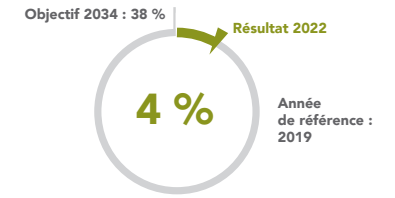
Objectif intermédiaire 2022 : 35 %
Réduction en kWh/m² dans nos bureaux (non rénovés) de 75 %

Comment

- Rénovation globale de notre parc de bureaux



Objectif fondé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e) Scope 1 et 2**



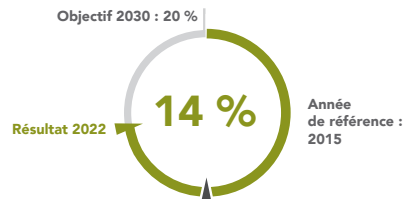
Réduire les émissions absolues de GES Scope 1 et 2 de 38 %

Comment

- Efficacité énergétique
- Innovation technique
- Circularité



Intensité de la consommation d'eau*



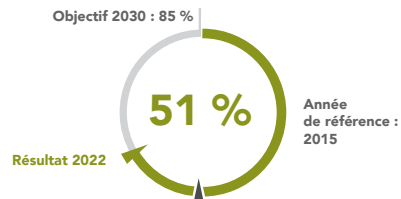
Objectif intermédiaire 2022 : 10 %
Réduire l'intensité de la consommation d'eau (m³/t de laine de roche) de nos sites de production de laine de roche de 20 %

Comment

- Optimisation des processus
- Récupération des eaux pluviales



Déchets en décharge*



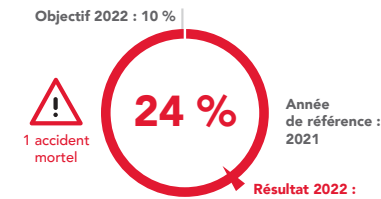
Objectif intermédiaire 2022 : 40 %
Réduire les déchets mis en décharge (tonnes) de nos sites de production de laine de roche de 85 %

Comment

- Optimisation du recyclage
- Innovation technologique



Santé, sécurité et bien-être*



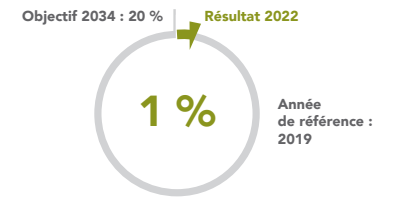
Résultat 2022 : (2,7 accidents avec arrêt de travail)
Réduire le taux d'accidents avec arrêt de travail de 10 % et maintenir un taux de zéro accident mortel par an

Comment

- Évaluer les pratiques de sécurité
- Formation aux pratiques de sécurité
- Programmes d'engagement des employés de l'atelier



Objectif fondé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e) Scope 3



Réduire les émissions absolues de GES Scope 3 de 20 %

Comment

- Innovation technique
- Circularité
- Transport à faible émission de carbone

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

** Données 2022 dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Scope 1, 2 et 3 sont définis selon le Protocole sur les gaz à effet de serre.

Le Scope 1 inclut toutes les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 comprend les émissions indirectes provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée.

Le Scope 3 inclut d'autres émissions indirectes provenant des activités d'une organisation qui résultent de sources qu'elle ne possède pas ou ne contrôle pas.

Une année marquée par de grandes réalisations

Le Groupe ROCKWOOL est une entreprise à empreinte carbone nette négative grâce à notre isolation des bâtiments en laine de roche vendue en 2022 qui permettra d'économiser pendant toute sa durée de vie¹ plus de 100 fois l'énergie consommée et le CO₂ émis lors de sa production. Les économies d'énergie et la réduction des émissions créent un impact positif significatif, aidant les communautés et la société dans son ensemble à créer une plus grande résilience aux changements climatiques. Des évaluations externes indépendantes confirment cet impact. Trucost, filiale de Standard & Poor's Global, a classé l'ensemble de nos produits comme positifs pour les ODD. Cela signifie qu'ils ont été évalués comme ayant un impact positif sur la réalisation des ODD des Nations Unies.

Nous avons évalué que 59 % du revenu des produits éligibles à la taxonomie sont alignés sur la taxonomie (voir page 55).

En 2022, le Groupe ROCKWOOL a été classé à la 16e place des entreprises les plus durables dans le monde et à la 1re place mondiale parmi les entreprises fabriquant des produits de construction, selon le prestigieux index Corporate Knights Global des 100 entreprises mondiales les plus durables. Notre service Rockcycle® a également reçu un prix en France et au Danemark et a affiché une belle progression dans la réduction de notre empreinte opérationnelle négative.



Le Groupe ROCKWOOL se classe à la 16e place des 100 entreprises les plus durables dans le monde et à la 1re place mondiale pour les produits de construction.



L'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2022 économisera chaque année

19 TWh

d'énergie pour le chauffage – ce qui équivaut à la consommation énergétique annuelle de plus d'un million de logements.

Réduction de l'intensité des émissions de CO₂ de la production de

17 %



par rapport à l'année de référence 2015.

Meilleure note pour le développement durable

attribuée par les agences d'évaluation des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), ISS-oekom et MSCI, pour la 5e année consécutive.



Services de recyclage dans

19 pays.

Les produits Grodan vendus en 2022 économiseront environ

111 millions



litres d'eau.

Trucost, qui fait partie de Standard & Poor's Global a classé

100 %



de nos produits comme ayant un impact positif sur les ODD.



Les solutions de culture Grodan ont permis de cultiver

76 %

de légumes en plus par rapport à l'horticulture dans le sol.

Alignement sur la taxonomie chiffre d'affaires net

59%

Les solutions acoustiques Rockfon installées dans des écoles en 2022 ont amélioré les conditions d'apprentissage de plus de

1,7 million



d'élèves dans le monde.



A-
Niveau Leadership



Gagnant **Best Company** pour nos services Rockcycle®

Amélioration de l'efficacité énergétique de nos bureaux grâce à une rénovation globale de

39 %



par rapport à l'année de référence 2015.

¹ Durée de vie de 65 ans.



Le développement durable comme priorité stratégique



Création d'environnements acoustiques confortables avec les produits Rockfon à l'intérieur du stade d'entraînement du Leicester City FC, au Royaume-Uni

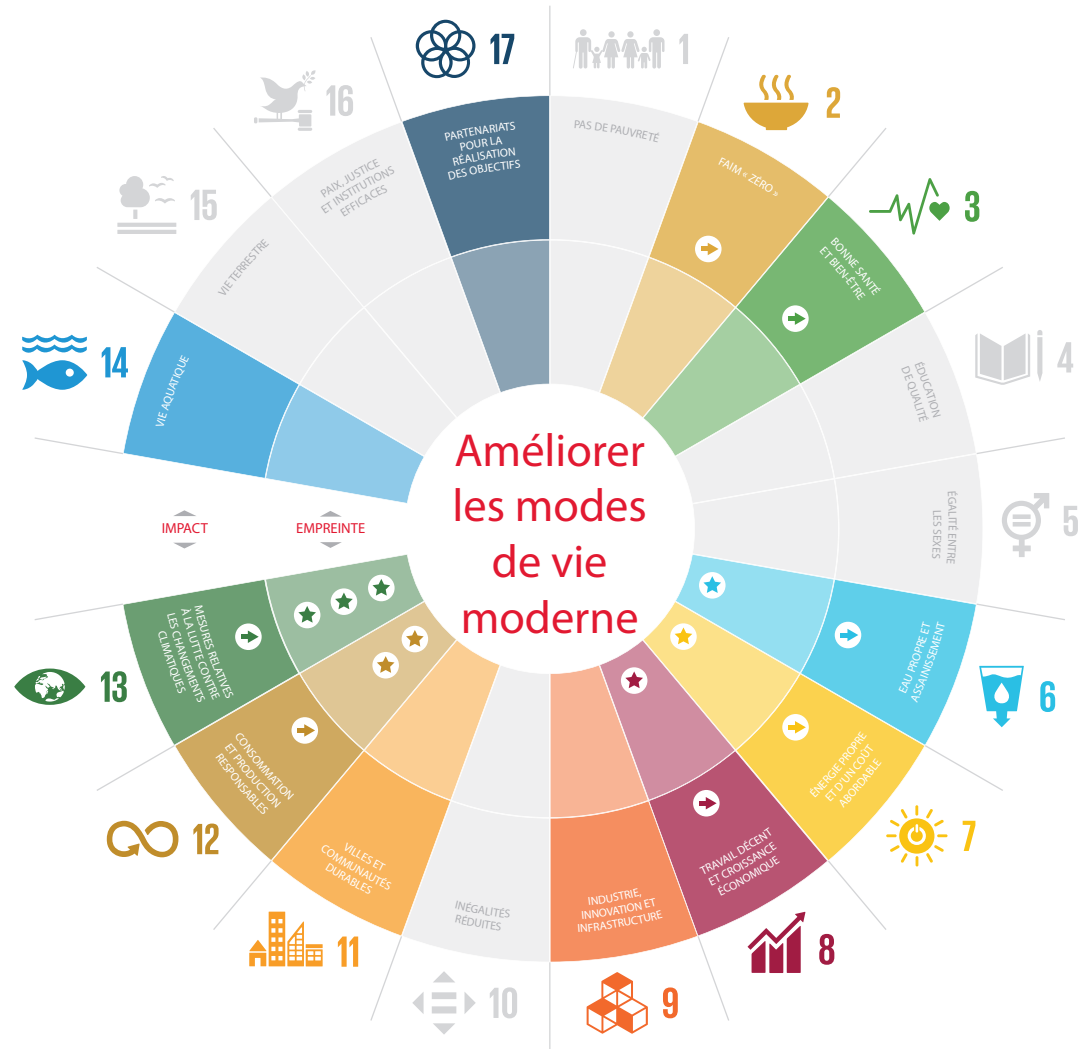
Les ODD des Nations Unies guident notre action en faveur du développement durable

Le développement durable fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise. Notre objectif est de transformer les défis du développement durable en opportunités pour l'entreprise, en créant des produits innovants qui répondent à certains des défis les plus urgents de notre société moderne.

Le Groupe ROCKWOOL a été l'une des premières entreprises à s'engager activement à contribuer au cadre des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU). Depuis 2016, nous utilisons le cadre pour définir les propres objectifs du Groupe et pour mesurer de manière quantifiable nos progrès et nos réalisations. Nous appuyant sur de nombreuses consultations avec des parties prenantes internes et externes, nous avons initialement donné la priorité à 10 des 17 ODD. En 2022, nous avons ajouté un 11e objectif, l'ODD 14 « Vie aquatique ». Vous pouvez découvrir plus en détail notre engagement pour l'ODD 14 aux pages 6 et 7 de ce rapport. Nous considérons ces 11 ODD comme les plus essentiels pour notre entreprise. Chaque année, nous examinons cette importance relative dans notre processus de stratégie annuelle.

Notre approche est fondée sur le cycle de vie

Les 11 ODD fournissent le cadre pour nos 8 objectifs de développement durable au sein du Groupe, dont deux sont fondés sur des données scientifiques, vérifiés et approuvés par l'initiative Science Based-Targets initiative (SBTi). Toutefois, la véritable durabilité dépasse la réduction de l'empreinte opérationnelle. Pour 7 de nos 11 ODD prioritaires, nous utilisons des indicateurs de l'empreinte positive de nos produits développés en externe afin de suivre l'impact positif de nos produits pendant leur utilisation. Pour en savoir plus sur les progrès de notre empreinte positive et de notre empreinte négative, consultez les pages 8, 9 et 47. La page 15 présente la répartition de nos indicateurs de produits à empreinte positive et des objectifs de développement durable dans notre chaîne de valeur.



→ Empreinte écologique positive

Sept indicateurs d'empreinte écologique positive des produits ont été développés en externe pour mesurer la création de valeur positive de nos produits

★ Empreinte écologique négative

Huit objectifs de développement durable au niveau du groupe incluant deux objectifs fondés sur des données scientifiques

Assurance externe

Nous obtenons l'assurance externe pour 7 objectifs de développement durable du Groupe, ajoutant l'objectif de réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre de Scope 1 et 2 fondé sur des données scientifiques au périmètre de l'assurance en 2022. Pour notre objectif fondé sur des données scientifiques de Scope 3, nous utilisons un modèle d'évaluation du cycle de vie (LCA) vérifié par un tiers couvrant toutes les étapes du cycle de vie, du berceau à la tombe.

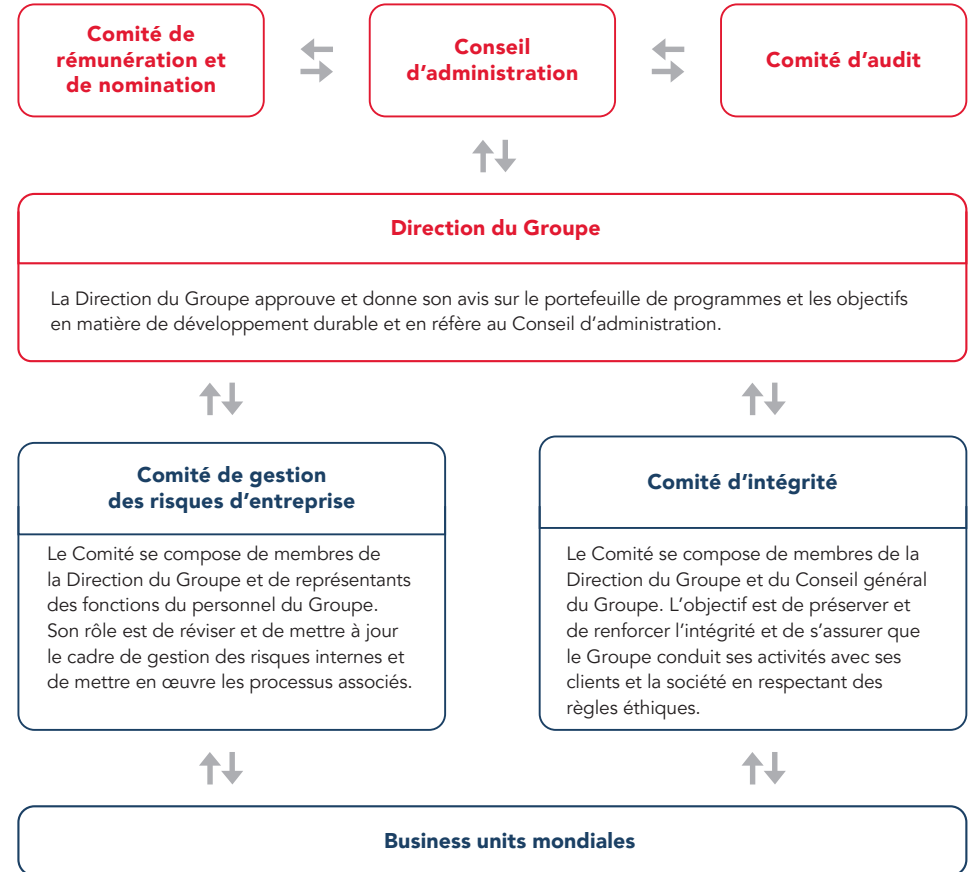
En 2022, dans le cadre de notre travail avec la Task Force TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures), nous avons évalué la résilience de notre base de production face à deux scénarios climatiques. L'objectif était de mieux comprendre et d'évaluer les risques potentiels, et d'identifier des moyens d'accroître la résilience des entreprises face aux futurs risques climatiques physiques. Vous pouvez découvrir cette évaluation dans notre [Rapport annuel](#).

Notre modèle de gouvernance

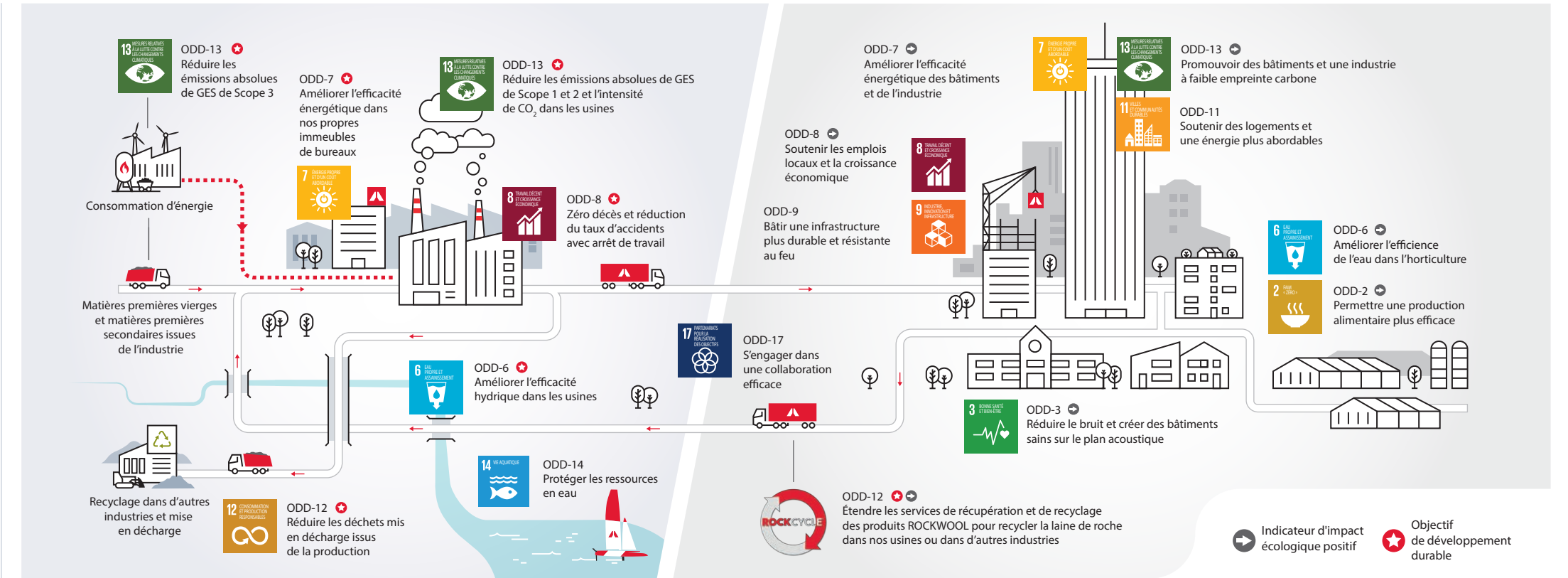
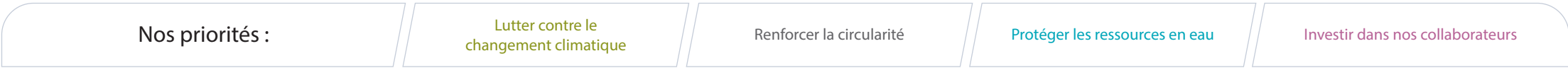
Le développement durable est fermement ancré au niveau de la Direction du Groupe qui veille à fournir les ressources et les données de haut niveau nécessaires pour collaborer avec les parties prenantes et améliorer en continu les performances. La gouvernance et les initiatives de développement durable stratégiques sont un thème récurrent des réunions du Conseil d'administration et de la direction du Groupe. Le développement durable étant désormais pleinement intégré aux processus décisionnels stratégiques, nous avons décidé en 2022 que le Comité de développement durable du Groupe autonome devenait superflu. Ses responsabilités ont été intégrées à la Direction du Groupe.



Usine ROCKWOOL dans le Mississippi, aux États-Unis



L'impact de notre chaîne de valeur



Protéger le climat et l'environnement



Démonstration de la création d'un environnement intérieur naturel et sûr avec les produits Rockfon, CampZero, Champoluc, Italie

Protéger le climat et l'environnement

Principaux succès

- Le Groupe ROCKWOOL a été classé à la 16e place des entreprises les plus durables dans le monde et à la 1re place mondiale parmi les entreprises fabriquant des produits de construction selon l'index Global 100 de 2022 de Corporate Knights
- Notre service Rockcycle® a été primé en France et au Danemark
- Nous avons maintenu un impact significatif concernant l'indicateur de notre empreinte positive sur l'environnement
- Nous avons atteint le dernier objectif de développement durable intermédiaire restant pour 2022 : l'efficacité énergétique dans nos propres bureaux

Domaines d'action à l'avenir

- Promouvoir un taux de rénovation complète nettement plus élevé dans l'UE
- Promouvoir des réglementations propices à la circularité
- Maintenir notre trajectoire de décarbonation ambitieuse
- Poursuivre nos excellentes performances dans nos objectifs de développement durable
- Rationaliser et renforcer notre service Rockcycle®
- Augmenter les volumes de laine de roche du marché recyclés en circuit fermé



Cultiver plus avec moins grâce aux substrats Grodan, Gipmans propagation, Venlo, Pays-Bas

La rénovation comme rempart aux multiples crises

La rénovation énergétique complète de l'environnement urbain est primordiale si nous voulons trouver des solutions à moyen et à long terme aux défis climatiques et énergétiques liés.

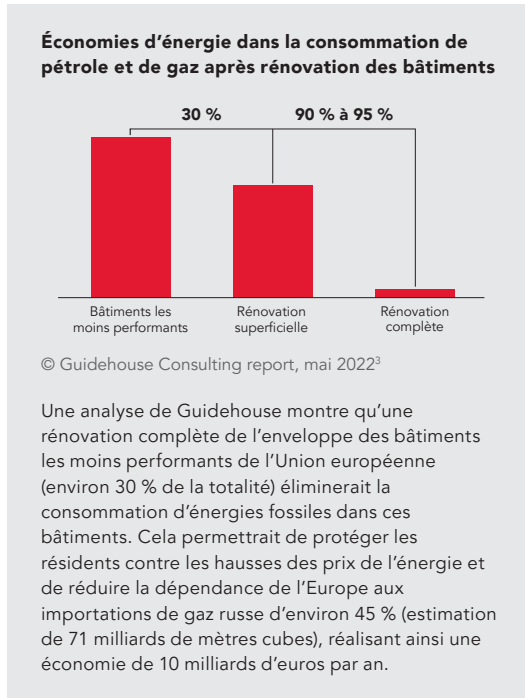
Une action plus immédiate incluant la rénovation profonde de l'environnement urbain est nécessaire pour relever ces défis indissociables.

« Environ 80 % des bâtiments urbains actuels existeront en 2050 – il est urgent de repenser les bâtiments déjà existants. »¹

Forum économique mondial

Réduire la précarité énergétique

La précarité énergétique est associée à une santé globale et à une santé mentale médiocres, ainsi qu'à un taux de mortalité plus élevé, les groupes sociaux vulnérables étant particulièrement affectés. Même avant la crise actuelle, plus d'un cinquième des citoyens de l'Union européenne était menacé par la précarité énergétique ou l'exclusion sociale en 2021.² Cela signifie que plus de 95 millions de personnes dans l'Union européenne n'ont pas les moyens de chauffer correctement leur logement. Ce chiffre est certainement encore plus élevé maintenant.



Bien qu'une action immédiate soit nécessaire pour éviter l'augmentation du nombre de personnes touchées par la précarité énergétique, les responsables politiques doivent également traiter le cœur du problème : la réduction de la consommation énergétique à long terme. Indépendamment des crises immédiates, le principe fondamental étant que

l'énergie la moins chère, la plus propre et la plus sûre est celle que nous n'utilisons pas.



Scènes de la campagne de la marque ROCKWOOL « By Nature »



Une rénovation ciblée

Les initiatives de rénovation réussies doivent comporter quatre éléments clés :

- **Imposer** : La rénovation doit être imposée par une législation claire qui inclut des normes minimales de performance énergétique afin de s'assurer que des standards communs d'efficacité énergétique sont atteints.
- **Incitations financières** : Les programmes de rénovation doivent être suffisamment financés pour assurer une large mise en œuvre, même si les propriétaires immobiliers ont de l'argent disponible.

- **Une autorisation simplifiée** : Des processus d'autorisation rationalisés et transparents sont nécessaires afin de permettre aux fabricants d'augmenter rapidement leur capacité de fourniture des produits requis pour étendre la transition écologique. Une action similaire est mise en place dans le secteur des énergies renouvelables pour les mêmes raisons.
- **Assistance** : Les programmes doivent être facilement accessibles, à long terme et complets. En outre, une assistance technique et le développement de la main-d'œuvre doivent être inclus dans la planification globale.

¹ <https://www.weforum.org/agenda/2022/11/net-zero-cities-retrofit-older-buildings-cop27/>

² https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_-_poverty_and_social_exclusion

³ <https://guidehouse.com/insights/energy/2022/building-renovation-decrease-europe-energy>

Ce que nous pouvons apprendre de l'Italie

En 2022, le Groupe ROCKWOOL a demandé à PlusValue d'évaluer le programme de rénovation italien « Superbonus 110 » dans le but de mieux comprendre les avantages et les inconvénients du programme depuis son lancement en 2020. L'étude met en lumière les améliorations énergétiques du programme ainsi que ses impacts positifs sur les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux tout en identifiant les domaines à améliorer. Le Groupe ROCKWOOL partagera ces enseignements en Italie et ailleurs pour aider à concevoir des programmes de rénovation efficaces.

Apporter des solutions lors des événements internationaux sur le climat

Lors de la semaine du climat à New York (Climate Week NYC) et de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), les dirigeants politiques, chefs d'entreprise et autres leaders ont tous convenu de la nécessité d'aller plus loin que des déclarations ambitieuses et de se concentrer sur la mise en œuvre de solutions en temps réel pour faire face à la crise climatique.

Le Groupe ROCKWOOL a participé activement aux deux événements et a préconisé des politiques de performance énergétique efficaces permettant de réaliser les objectifs mondiaux en matière de climat et d'offrir de multiples avantages sociaux, économiques et environnementaux, ainsi que la sécurité énergétique.

Les solutions existent déjà, mais la difficulté consiste à les déployer avec l'urgence qu'exigent les circonstances actuelles.



Jens Birgersson, PDG du Groupe ROCKWOOL à la Climate Week NYC, New York, États-Unis

1 <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>

Les recommandations climatiques du Groupe ROCKWOOL

- Soutenir pleinement la transformation de l'Europe vers une économie climatiquement neutre, concurrentielle et durable d'ici 2050.
- Augmenter nettement les taux de rénovation complète via la Directive sur l'efficacité énergétique et la Directive sur la performance énergétique des bâtiments et d'autres outils politiques selon les cas.
- Promouvoir des objectifs d'économies d'énergie dans l'ensemble de l'UE pour 2030, en plus d'objectifs annuels pour chaque pays alignés sur l'objectif climatique « Fit for 57 » de l'Europe.
- Recommander des normes minimales de performance énergétique au niveau paneuropéen afin de créer des standards communs à l'instar de ceux qui existent pour les véhicules et les appareils électroménagers.



ODD-7

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'industrie



L'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2022 économisera chaque année

19 TWh

d'énergie pour le chauffage - ce qui équivaut à la consommation énergétique annuelle de plus d'un million de logements.¹

Voir <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>



Logements sociaux avant la rénovation, Saragosse, Espagne



Après rénovation



Améliorations mesurables en Espagne

Deux bâtiments contigus identiques datant de l'après-guerre à Saragosse ont été analysés pour quantifier l'impact des améliorations de l'isolation thermique. L'un des deux immeubles a été rénové en 2020 et l'autre pas. L'analyse a révélé des économies d'énergie significatives et d'autres avantages.

Le bâtiment rénové utilise 55 % de gaz naturel en moins que son voisin. Mais les avantages ne s'arrêtent pas là. Les logements rénovés permettent également d'atteindre des températures moyennes plus stables, offrant aux résidents un meilleur confort thermique et une qualité de vie globale supérieure.



Grâce à la rénovation, nous avons une meilleure qualité de vie, nous faisons des économies d'énergie, ce qui permet des économies financières et nous avons une température constante ou similaire tout au long de l'année. »

María Resurrección, propriétaire à Saragosse

Rénover nos bâtiments en profondeur

En 2022, en rénivant 9 immeubles de bureaux à travers le monde, nous avons atteint notre objectif intermédiaire d'amélioration de l'efficacité énergétique dans nos propres bureaux non rénovés. Sur l'année complète, nous avons réalisé une amélioration de 39 % par rapport à 2015, l'année de référence.

Notre propre expérience démontre que la rénovation complète a un sens sur le plan social, environnemental et économique, en fournissant des lieux de travail plus sains aux employés et en générant des réductions significatives des émissions et des coûts. La rénovation complète de nos bureaux nous permet également d'en apprendre encore plus sur les bénéfices positifs de nos propres produits.



Efficacité énergétique dans nos propres bureaux*



Statut « Gold » pour le siège supprimer nordique

La rénovation en 2022 de notre siège nordique à Hedehusene, au Danemark a obtenu une classification de pré-certificat Gold attribuée par la société allemande pour la construction durable (DGNB Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen). Depuis 1972, l'année de construction du bâtiment, nous avons amélioré son efficacité énergétique globale de 64 %.

Différents produits ROCKWOOL, Rockfon et Rockpanel ont été utilisés à différentes époques pour améliorer l'efficacité énergétique, le climat acoustique et l'aspect esthétique du bâtiment. En réutilisant les fondations du bâtiment dans le projet le plus récent, nous avons économisé 370 t de CO₂ par rapport à l'empreinte de CO₂ que nous aurions eu si nous avions démolé le bâtiment pour en construire un nouveau.¹



Avant rénovation ROCKWOOL Nordics, Hedehusene, Danemark



Après rénovation



Après rénovation

- Chiffres clés**
- Pré-certification DGNB : **Gold**
 - Efficacité énergétique : **67 kWh/m²/an**
 - Amélioration de l'efficacité énergétique : **64 %**
 - Réduction du CO₂ : **45 % par rapport à une construction neuve**

¹ Rapport Niras : Rockwool Refurbishment HED 42A Energirammennotat, 2022
* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

À travers le monde, les bâtiments du Groupe ROCKWOOL deviennent plus lumineux, plus calmes et considérablement plus efficaces sur le plan énergétique. Découvrez ci-dessous les gains d'efficacité énergétique impressionnants permis grâce aux rénovations complètes que nous avons entreprises en 2022.

Bohumin, République tchèque

Année de construction : **1958**

Efficacité énergétique après rénovation :
86 kWh/m²

Amélioration de l'efficacité énergétique : **81 %**



Saint-Eloy-Les-Mines, France

Année de construction : **1948**

Efficacité énergétique après rénovation :
91 kWh/m²

Amélioration de l'efficacité énergétique : **62 %**



Tapolca, Hongrie

Année de construction : **1980/1982**

Efficacité énergétique après rénovation :
58 kWh/m²

Amélioration de l'efficacité énergétique : **76 %**

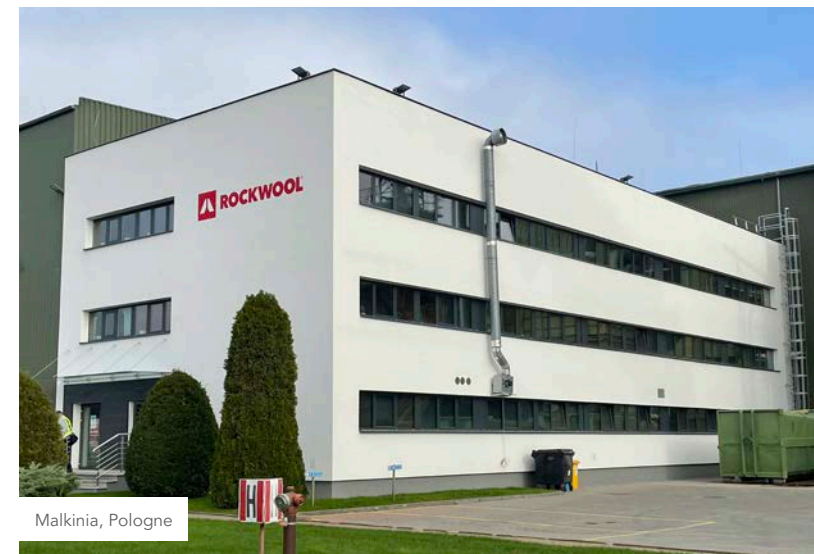


Malkinia, Pologne

Année de construction : **1985**

Efficacité énergétique après rénovation :
65 kWh/m²

Amélioration de l'efficacité énergétique : **61 %**



Poursuivre notre engagement pour la décarbonation

La réduction de l'intensité des émissions de carbone est une condition requise pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions absolues fondés sur des données scientifiques.

En 2022, nous avons amélioré l'intensité des émissions de carbone moyenne mondiale de notre production, en réalisant une réduction de 17 % par rapport à l'année de référence 2015. Par rapport à l'année de référence 2019, nous avons réduit les émissions absolues de gaz à effet de serre de Scope 1 et 2 de 4 % et les émissions de Scope 3 de 1 %.

Lancement de la production dans la nouvelle usine chinoise à Qingyuan

La transition du charbon et du coke vers des combustibles moins riches en carbone représente l'un des moyens les plus importants pour décarboner notre entreprise. L'impact de

ces efforts s'amplifiera dans les années à venir. Notre nouvelle usine chinoise récemment mise en service à Qingyuan utilise la technologie de fusion électrique qui devrait réduire les émissions de CO₂ de plus de 60 % par rapport à l'usine démantelée qu'elle remplace. D'autre part, notre site de production dans le Mississippi aux États-Unis a réussi sa transition du charbon au gaz naturel en 2022, ce qui devrait économiser jusqu'à 30 % d'émissions de CO₂ grâce à notre technologie de fusion.



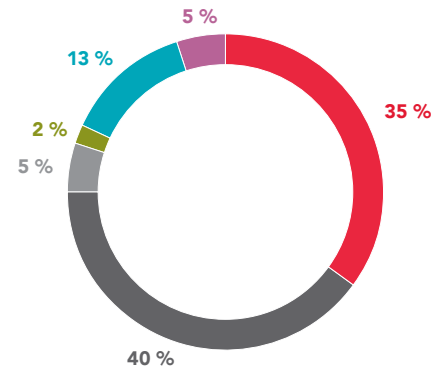
Usine chinoise à Qingyuan utilisant la technologie de fusion électrique



Innovation verte

À travers différents partenariats, nous explorons différentes voies vers la décarbonation. Par exemple, dans le cadre d'un partenariat financé par le gouvernement entre notre business unit au Royaume-Uni, Marubeni Europower et Mott MacDonald, nous testons l'hydrogène vert comme source de combustible.

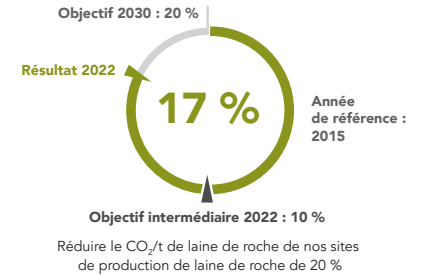
Émissions totales de Scope 3 du Groupe ROCKWOOL par catégorie, 2022



- Activités liées au combustible et à l'énergie
- Biens et services achetés
- Traitement en fin de vie des produits vendus
- Transport et distribution en amont
- Transport et distribution en aval
- Déchets générés pendant les opérations



Intensité des émissions de CO₂ *



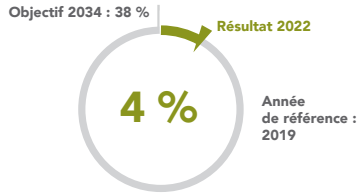
Comment

- Efficacité énergétique
- Innovation technique
- Circularité

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.



Objectif fondé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e) Scope 1 et 2**



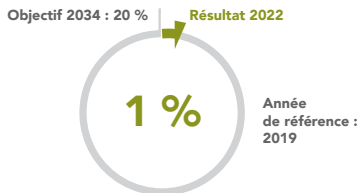
Réduire les émissions absolues de GES Scope 1 et 2 de 38 %

Comment

- Efficacité énergétique
- Innovation technique
- Circularité



Objectif fondé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e) Scope 3



Réduire les émissions absolues de GES Scope 3 de 20 %

Comment

- Innovation technique
- Circularité
- Transport à faible émission de carbone



2019
Année de référence

2020
Approbation des objectifs scientifiques

2021

2022

2034

Norvège :
Conversion de notre usine de Moss, en Norvège à la technologie de fusion électrique à grande échelle avec une réduction du CO₂ de 73 % par rapport à la technologie utilisée précédemment.

Chine :
Nouvelle usine en Chine utilisant la technologie de fusion électrique qui réduit les émissions de CO₂ de plus de 60 % par rapport à l'usine démantelée.

France :
Annonce d'un investissement destiné à construire une nouvelle usine utilisant la technologie de fusion électrique de pointe du Groupe ROCKWOOL, avec un objectif de réduction du CO₂ prévue de 70 % par rapport à la technologie de fusion au charbon.

Danemark :
Conversion de deux usines, d'abord au gaz naturel, puis au biogaz certifié neutre pour le climat, contribuant à une réduction des émissions de CO₂ de plus de 70 % par rapport à 1990.

États-Unis :
Nouvelle usine utilisant le gaz naturel en remplacement du charbon, ce qui réduit les émissions de CO₂ dues à la fusion d'environ 30 %.

Suisse :
Annonce d'un investissement pour convertir un four d'usine au charbon à la technologie de fusion électrique à grande échelle de pointe du Groupe ROCKWOOL conduisant à une réduction attendue des émissions de CO₂ d'environ 80 %.

États-Unis :
Conversion de notre usine du Mississippi au gaz naturel, conduisant à une réduction inattendue des émissions de CO₂ générées par la fusion d'environ 30 %.



Réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre de Scope 1 et 2 de 38 % d'ici 2034



Réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre de Scope 3 de 20 % d'ici 2034

Efficacité énergétique

Circularité

Innovation technique

Explication des icônes

- Plan de conversion annoncé
- Nouvelle usine annoncée
- Conversion mise en service
- Nouvelle usine mise en service

** Données 2022 dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Pendant sa durée de vie, l'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2022 économisera



Intensité de carbone nette négative

Pendant sa durée de vie, l'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2022 économisera 197 millions de tonnes d'émissions de CO₂, ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle de plus de 38 millions de logements.¹

Ainsi, bien que notre production consomme beaucoup d'énergie, nous en économisons bien plus, à savoir 100 fois² plus que l'énergie qui est consommée et que le carbone émis pendant la fabrication de ces produits.

Il n'existe actuellement aucune méthode standard pour calculer les émissions des produits évitées, également appelées émissions de Scope 4. Cependant, des développements sont en cours dans ce domaine que nous soutenons.^{3,4} Nous avons ainsi collaboré avec un tiers pour développer une méthode. Pour en savoir plus, consultez www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology.



fois



le carbone émis et l'énergie consommée pendant sa production.

Consultez <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

¹ <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>

² Le calcul « 100 fois » est basé sur le principe de ceteris paribus.

³ World Resource Institute, 2019, Estimation et déclaration des impacts comparatifs des émissions des produits : Les émissions évitées sont des réductions d'émission qui se produisent en dehors du cycle de vie ou de la chaîne de valeur d'un produit, mais résultent de l'utilisation de ce produit <https://ghgprotocol.org/estimating-and-reporting-avoided-emissions>

⁴ https://www.linkedin.com/posts/dominic-waughray-bb20942_week2-avoidedemissions-greenhousegasemissions-activity-6998159859711930369-93qD?utm_source=share&utm_medium=member_ios

Circulaire par nature

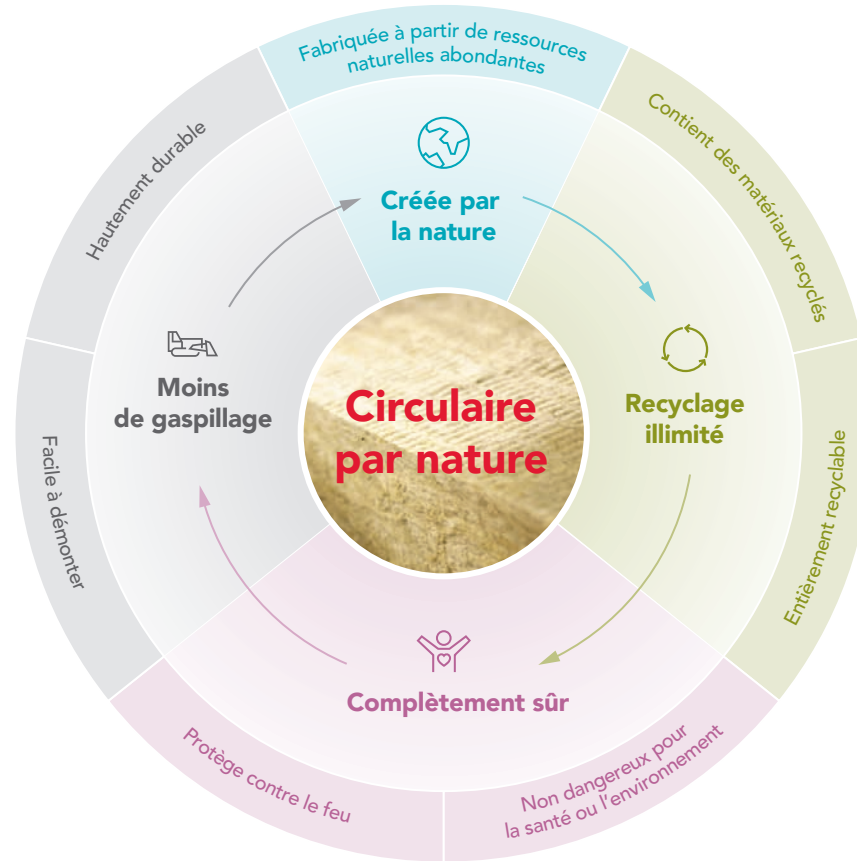
Nous sommes de fervents défenseurs de l'économie circulaire, notre entreprise et nos produits sont alignés sur ses principes.

La laine de roche ROCKWOOL est constituée de roche, l'une des matières premières les plus abondantes sur la planète.¹ En dépit de l'abondance de la roche, il est important de réduire le plus possible l'utilisation de ressources naturelles. Ceci est particulièrement vrai dans le secteur de la construction qui produit un tiers de tous les déchets dans le monde,² dont une grande partie se retrouve dans les décharges.

Nos produits sont extrêmement durables, avec une durée de vie moyenne de plus de 65 ans sans perdre leurs performances. Nos produits contiennent en moyenne 25 % de matière non vierge, grâce à l'utilisation de déchets tels que les scories de l'industrie de l'acier. La grande majorité de nos produits peuvent être facilement démontés lorsqu'un bâtiment est rénové ou démoli, puis recyclés en nouveaux produits, sans perdre leurs performances. C'est pourquoi nos produits sont circulaires par nature.

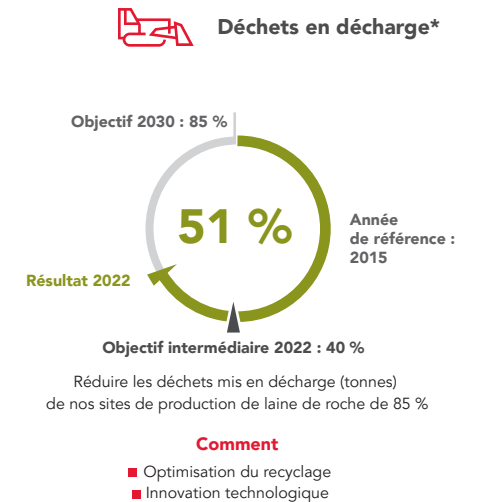
Les recommandations de circularité du Groupe ROCKWOOL

- Soutenir pleinement la transformation sociétale vers un monde sans déchets basé sur les principes de l'économie circulaire.
- Promouvoir une législation qui interdit la mise à la décharge des produits recyclables et dissuader l'utilisation de produits non recyclables.
- Exiger des définitions standardisées claires des éléments clés de la circularité, la durabilité, la réutilisation, la recyclabilité et la teneur en matières recyclées.



Réduire les déchets mis à la décharge

En 2022, nous avons réduit la quantité de déchets de production mis en décharge de 51 % par rapport à la référence. Notre objectif de réduction de 85 % d'ici 2030 nous oblige à repousser continuellement les limites du possible dans la transition vers une société sans déchets. Prenons l'exemple de la conversion à la fusion électrique de notre usine de Moss, en Norvège qui nous a permis d'augmenter considérablement notre capacité de recyclage (nous pouvons recycler bien plus de déchets en utilisant la technologie de fusion électrique qu'avec la fusion traditionnelle au charbon ou au coke). En Norvège en 2022, nous avons réduit les déchets envoyés dans les décharges locales de 33 % par rapport à l'année précédente.



1 TW Dahl, et al. (2011), International Geology Review (Volume 53 Numbers 7-8, June-July 2011) 'The human impact on natural rock reserves using basalt, anorthosite, and carbonates as raw materials in insulation products', p. 901.

2 <https://www.bbc.com/future/article/20211215-the-buildings-made-from-rubbish>

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Notre service pionnier de revalorisation des matériaux Rockcycle® est au cœur de nos ambitions de circularité.

Grâce à ce service, nous collectons les matériaux en laine de roche sur les chantiers de construction, de rénovation et de démolition, nous les ramenons dans nos usines et nous les recyclons en laine de roche neuve. En 2022, nous avons étendu Rockcycle à 2 pays supplémentaires, la Roumanie et la Finlande. Notre service existe maintenant dans 19 pays et nous sommes en bonne voie pour atteindre notre objectif de mise à disposition de ce service dans 30 pays d'ici 2030.

En 2022, nous avons augmenté le volume de laine de roche que nous recyclons de 6 % par rapport à l'année précédente. Pendant l'année, nous avons renforcé notre collaboration avec des partenaires logistiques dans le secteur des déchets dans plusieurs pays.

Réduire et recycler les emballages plastiques

Nous utilisons des emballages plastiques pour comprimer, transporter et protéger nos produits en laine de roche avant installation. Nous nous engageons à réduire le plus possible notre utilisation d'emballages plastiques, par exemple en réduisant constamment leur épaisseur. Nous nous engageons également à augmenter la teneur en matières recyclées et la recyclabilité de nos emballages. En 2022, nous nous sommes attachés à réduire l'utilisation d'encre sur les emballages afin d'augmenter leur recyclabilité. Nous poursuivons notre action afin d'augmenter la teneur en matières recyclées et la recyclabilité des emballages plastiques et de rationaliser des solutions efficaces sur tous les marchés.

Chiffres clés sur la circularité

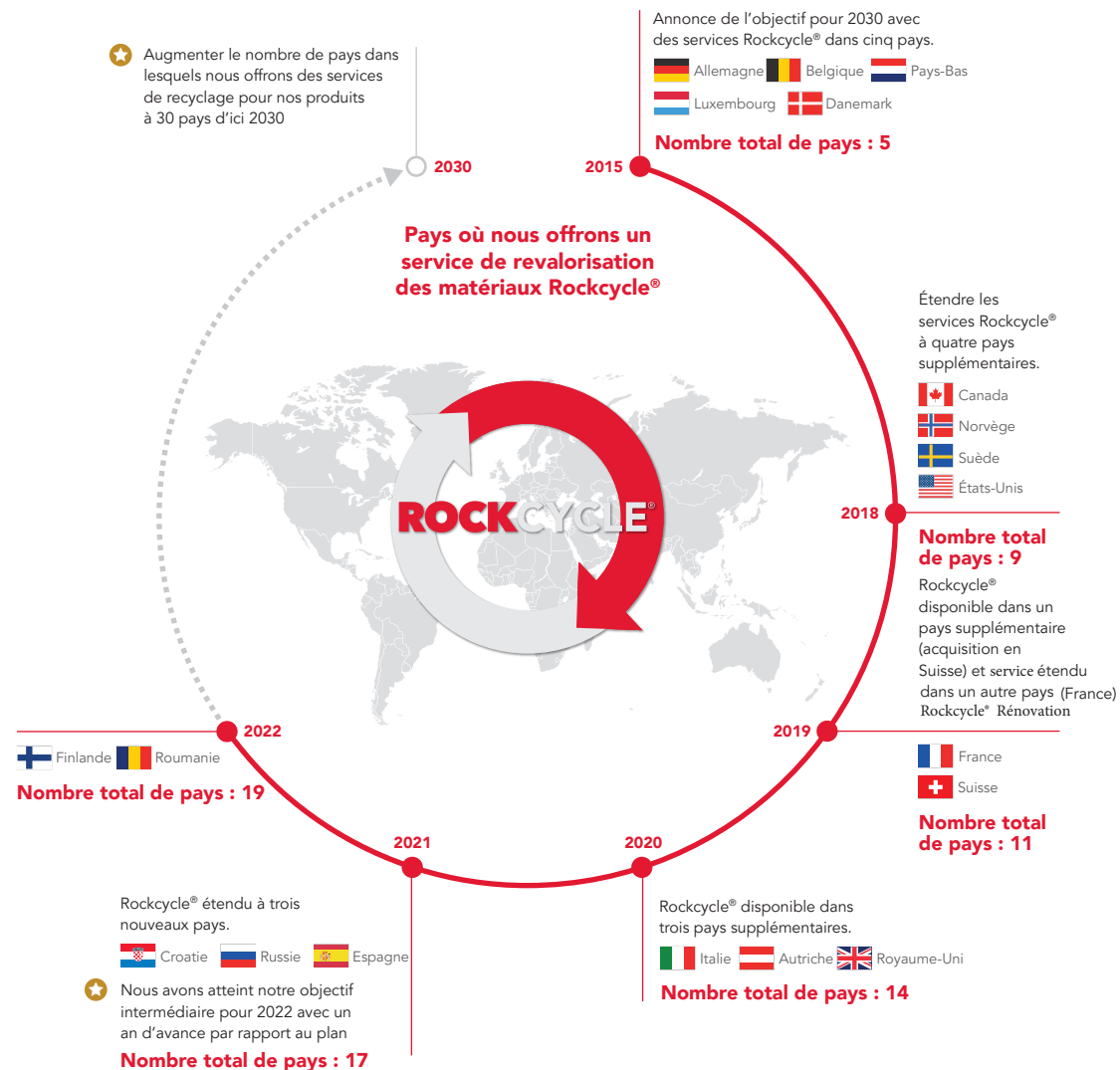
Durabilité moyenne des produits en laine de roche : **>65 ans**

Matériaux upcyclés/recyclés d'autres industries (kt) : **680**

Laine de roche post-consommation¹ recyclée (kt) : **68**

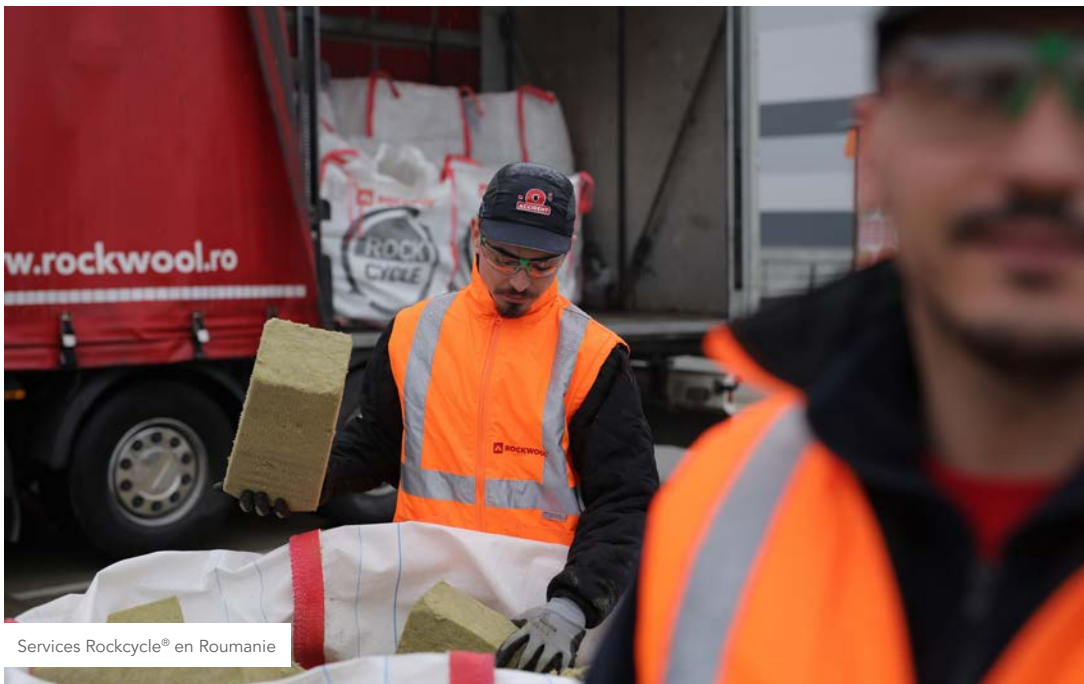
Matériaux² non vierges (%) : **25**

Offre Rockcycle (nombre de pays) : **19**



¹ Laine de roche provenant de chantiers de démolition, construction et rénovation

² Teneur en matières recyclées annuelle moyenne



Services Rockcycle® en Roumanie

La Roumanie et la Finlande font partie des nouveaux pays de Rockcycle®

Le Groupe ROCKWOOL est le premier fabricant d'isolation en laine de roche à offrir des solutions de recyclage en circuit fermé à ses clients sur les marchés finlandais et roumain. Le programme Rockcycle® soutiendra les efforts de nos clients pour rendre leurs activités plus circulaires et les aider à répondre aux réglementations plus strictes en matière de recyclage et de gestion des déchets qui sont prévues dans ces pays.

Le nouveau programme de recyclage du Groupe ROCKWOOL, Rockcycle, répond parfaitement à nos besoins. Nous avons généralement beaucoup de chutes et de restes de matériaux d'isolation lorsque nous isolons sur un chantier de construction. Nous sommes ravis de participer à la promotion d'une construction durable et du recyclage en circuit fermé en collaboration avec le Groupe ROCKWOOL. »

Tuomas Vataa, Chef de projet, TKU-Rakennus Oy, Finlande

En tant que distributeur de matériaux de construction, nous souhaitons contribuer au programme de circularité en Roumanie. L'un des moyens d'action que nous avons dans ce domaine est de proposer des programmes de « revalorisation » comme Rockcycle à nos clients. Ils savent qu'il est important de réduire les déchets envoyés à la décharge et apprécient la possibilité de recyclage qu'offrent des programmes comme Rockcycle. »

Marius Trif, Directeur général, MTM Izolatii & Constructii SRL, Roumanie



Matériaux recyclés*



Étendre le nombre de pays dans lesquels nous offrons des services de recyclage pour nos produits à 30 pays

Comment

- Mettre en place les services de revalorisation Rockcycle



L'Union nationale des économistes de la construction (Untec) a décerné la médaille d'argent en 2022 à notre service de revalorisation Rockcycle® Reno en France dans la catégorie Projets innovants rénovation. @Congrès de l'Untec



ROCKWOOL Nordics a été élue Best Company aux SDG Tech Awards 2022 pour nos efforts dans le cadre de Rockcycle®.

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Initiatives pour protéger l'eau et la biodiversité

L'eau et la biodiversité sont des ressources mondiales précieuses ; nous faisons tout pour réduire notre impact sur ces deux ressources.

Gestion de l'eau

En 2022, nous avons mis en œuvre plusieurs améliorations afin d'optimiser la consommation d'eau dans nos usines. Nous avons ainsi largement progressé vers notre objectif de réduction de 20 % de l'intensité de la consommation d'eau pour 2030. Pour l'année 2022 complète, nous avons réduit l'intensité d'eau dans notre production de 14 % par rapport à l'année de référence 2015.

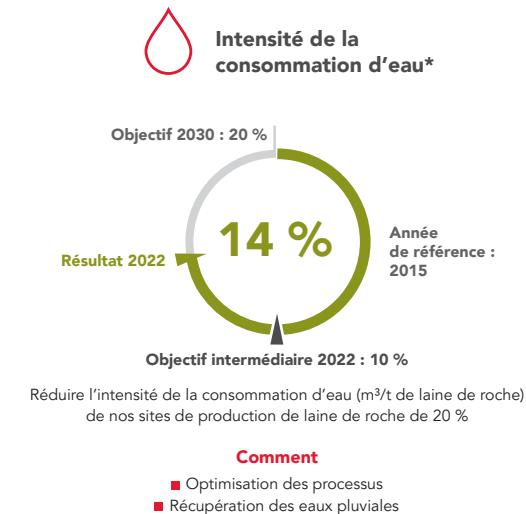
Pour illustrer ces efforts, prenons l'exemple de notre usine en Espagne où nous avons installé une technologie pour générer de l'électricité à partir de la chaleur résiduelle générée dans le système de refroidissement du four. Cette technologie offre un double avantage : elle améliore l'efficacité énergétique tout en permettant de réduire la consommation d'eau de plus de 80 %.

Évaluation sur la rareté de l'eau

En 2022, nous avons mené une nouvelle évaluation sur la rareté de l'eau, en nous appuyant sur celle effectuée en 2017. L'évaluation a révélé que 5 sites de production ROCKWOOL étaient situés dans des zones de stress hydrique élevé ou extrême. Toutefois, dans tous les cas, la consommation d'eau des usines est considérée comme étant négligeable, avec une utilisation de moins d'un pour mille d'eau disponible dans le bassin concerné. Néanmoins, nous continuerons à prioriser la mise en œuvre d'améliorations de l'efficacité de l'eau dans ces usines.

Examen de la biodiversité

Nous avons également mené une évaluation, recensant les zones sensibles en termes de biodiversité à proximité de nos sites de production. Cette évaluation nous permettra d'estimer le besoin de mesures d'atténuation supplémentaires, ainsi que les possibilités d'améliorer la biodiversité dans certaines de ces zones.¹



Usine ROCKWOOL à Flechtingen, en Allemagne

¹ Basé sur l'étude d'évaluation de la biodiversité 2022 effectuée par Thomson Environmental Consultants

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.



Contrôle de la qualité des manchons d'isolation en laine de roche produits à l'usine de Bohumin, en République tchèque



Accroître le pouvoir de la société et des citoyens



Accroître le pouvoir de la société et des citoyens

Principaux succès

- Renforcement de l'engagement pour les droits de l'homme
- Amélioration significative du taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI)
- Objectif de mixité des sexes au Conseil d'administration atteint
- Score de 89 sur 100 points à l'Indice de l'égalité des sexes en France

Domaines d'action à l'avenir

- Préconiser des réglementations de sécurité incendie plus strictes pour les panneaux solaires sur toiture
- Limiter le risque d'accidents graves
- Poursuivre la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie de sécurité
- Renforcer nos activités de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme dans nos propres opérations



Des toits résistants au feu, pour l'efficacité énergétique et la protection

Tandis que les installations de panneaux solaires sur les toitures deviennent plus courantes, notre isolation en laine de roche incombustible peut contribuer à réduire le risque de propagation du feu.



Avec les politiques énergétiques incitatives, la baisse des coûts et leurs avantages sur le plan environnemental, les panneaux solaires photovoltaïques sur toiture gagnent en popularité à travers le monde.

Toutefois, les panneaux solaires sur toiture augmentent le risque d'incendie du bâtiment. Connaître les risques d'incendie supplémentaires que présentent ces installations et les mesures pour les limiter, comme l'utilisation de l'isolation en laine de roche incombustible sur les toits, est capital pour la sécurité des occupants des bâtiments et des

équipes de lutte contre l'incendie, ainsi que pour la protection des biens immobiliers.

Les installations de panneaux solaires sont des équipements électriques, qui augmentent intrinsèquement le risque d'incendie dans un bâtiment. Une installation, une utilisation et une maintenance correctes de ces équipements réduiront ces risques, mais ne les éliminent pas. À l'instar de tout équipement électrique, des défaillances existent et peuvent être coûteuses.

Les incendies de toit sont déjà dangereux pour les occupants et les équipes de lutte contre l'incendie en raison de la hauteur et du risque d'effondrement du toit. Si des panneaux solaires et des matériaux de toiture combustibles sont également présents, les risques se multiplient pour les personnes et les biens. Il est donc crucial de limiter les risques de propagation du feu entraînant des dommages bien plus importants au bâtiment, sans compter le risque d'effondrement du toit. La combinaison de panneaux solaires et d'isolation en laine de roche incombustible contribue à cet objectif.

ARC (Allianz Risk Consulting) *déconseille fortement d'installer des systèmes photovoltaïques sur des bâtiments industriels et commerciaux dotés de toits combustibles (entièrement combustibles ou avec une isolation combustible).* »¹

Allianz Risk Consulting



¹ <https://www.agcs.allianz.com/news-and-insights/risk-advisory/tech-talk-volume-8-fire-hazards-of-pv-systems.html>

Une agriculture économe en ressources

Produire plus, en utilisant moins.

En 2022, la population mondiale a franchi le cap des 8 milliards et ne cesse de croître.

Les études montrent que d'ici 2050, la production alimentaire devra doubler tout en utilisant moins de la moitié des ressources actuelles.¹

Cette équation ne peut être résolue qu'en cherchant de nouvelles méthodes de culture qui permettent d'accroître l'efficacité tout en améliorant la gestion de certaines des ressources les plus précieuses, dans la mer et sur la terre.

Le substrat en laine de roche de Grodan est conçu pour absorber l'eau, ce qui crée des conditions de culture idéales dans des serres à grande échelle, mais également dans des fermes à l'intérieur et verticales dans plus de 70 pays à travers le monde. Le substrat est utilisé pour de nombreuses cultures, telles que la tomate, le poivron, les fleurs et les baies.

Le substrat permet aux producteurs agricoles d'utiliser des techniques de culture de précision qui apportent aux plantes exactement ce dont elles ont besoin, pas plus et pas moins. Les producteurs peuvent augmenter les rendements tout en utilisant jusqu'à 50 % d'eau en moins et nettement moins d'engrais. En outre, avec Grodan, ils peuvent réduire ou éliminer les produits chimiques pour la protection des plantes.

Permettre aux cultivateurs d'utiliser

53 %

d'eau en moins pour les cultures

76 %

d'augmentation des rendements



ODD-2

Permettre une production alimentaire plus efficace



ODD-6

Améliorer l'efficacité de l'eau dans l'horticulture



Consulter <https://www.rockwool.com/group/sustainable-growing/>

Les cultures médicinales en hausse

Le substrat en laine de roche est également populaire dans le secteur des cultures médicinales. Grodan a développé l'un des meilleurs substrats pour la culture du cannabis médicinal qui permet des rendements maximisés, une utilisation efficace de l'eau, des engrais et d'autres ressources, ainsi que des capacités de planification à long terme.

Malgré son caractère controversé dans de nombreuses régions, le cannabis a été reconnu par l'ONU² en 2020 comme possédant une valeur médicale. Dès 2018, l'OMS³ informait que certains médicaments dérivés du cannabis possédaient des bienfaits significatifs pour la santé, par exemple pour le traitement de l'épilepsie chez les enfants résistants au traitement conventionnel.⁴

Pour sensibiliser aux solutions de cultures, aux bonnes pratiques et aux idées fausses courantes, Grodan a développé des outils tels que les podcasts « Growing a Better Future » et le « Grodan GroShow ».⁵ Ces outils facilitent le partage des connaissances sur les techniques de culture efficaces et les développements prometteurs entre autres parmi les cultivateurs de cannabis médicinal.

»» Cannara utilise la laine de roche Grodan dans ses installations aux États-Unis qui s'étendent sur plus de 1 650 000 pieds carrés. En utilisant la laine de roche, nous pouvons filtrer, purifier et recycler l'eau que nous utilisons, ce qui nous permet de limiter notre empreinte écologique. Le substrat en laine de roche fonctionne conjointement avec nos systèmes de contrôle de l'éclairage automatique, de l'irrigation, de l'humidité et de biosurveillance afin de garantir la qualité, la constance, l'augmentation des rendements des plantes et réduire les coûts d'exploitation et de culture. »⁶

Nicholas Sosiak, CFO, Cannara



Culture de plantes de cannabis médicinal et maturation dans Gro Bloch

¹ https://p-cdn.grodan.com/siteassets/downloads/downloads-en/whitepapers-en/grodan_passion-for-a-better-future-booklet2.pdf

² Commission des stupéfiants des Nations Unies, qui est l'organe de décision des Nations Unies en matière de drogues

³ WHO's 41st Expert Committee on Drug Dependence (ECDD)

⁴ La Commission des stupéfiants des Nations Unies reclassifie le cannabis pour reconnaître ses utilisations thérapeutiques (who.int)

⁵ Grodan lance une nouvelle série de podcasts : Growing a better future & Listen Now: The Grodan GroShow Podcast is LIVE!, <https://www.grodan101.com/blog/listen-now-the-grodan-groshow-podcast/>

Créer des bâtiments sains

Si vous vivez en ville n'importe où sur la planète, vous passerez probablement jusqu'à 90 % de votre temps à l'intérieur d'un bâtiment. Notre bien-être dépend du confort de l'environnement dans lequel nous travaillons, vivons, apprenons, jouons ou même, dans le cas d'un hôpital, dans lequel nous guérissons.

Améliorer la qualité de vie

La laine de roche contribue à la création de lieux de vie confortables et sains, en permettant de maîtriser le niveau sonore et les vibrations et en améliorant le confort thermique.

Sécurité des produits

Les produits ROCKWOOL sont fabriqués à partir de matériaux naturels et sont sûrs pour les consommateurs, les ouvriers et l'environnement.

Notre laine de roche ne contient pas de retardateurs de flamme et est certifiée EUCEB (European Certification Board of mineral products). EUCEB est un programme de certification volontaire, dans le cadre duquel des échantillons de nos produits de chaque usine sont testés par des laboratoires indépendants deux fois par an. Ces tests ont pour but de vérifier que les fibres fabriquées sont biosolubles et respectent les exigences les plus strictes à travers le monde dans ce domaine (<https://www.euceb.org/>).

En outre, nos produits contribuent à l'obtention de crédits dans les programmes de construction durable tels que LEED®, BREEAM, DGNB (Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen) et HQE (Haute Qualité Environnementale). L'analyse du cycle de vie d'un bâtiment permet de proposer des constructions contribuant de façon positive à la création d'un monde plus durable.

Les matériaux de construction jouent un rôle clé dans la préservation d'un air pur

L'un des moyens principaux de maintenir une bonne qualité d'air intérieur est de sélectionner des matériaux de construction qui sont naturellement résistants aux moisissures et aux champignons et de créer une bonne enveloppe de bâtiment garantissant une isolation et une filtration de l'air efficaces.

Les produits Rockfon possèdent les meilleurs labels de climat intérieur de leur catégorie. Cela signifie que toute personne utilisant des produits Rockfon dans une nouvelle construction peut être certaine d'avoir choisi des produits qui favorisent une bonne qualité d'air intérieur.



Laboratoire de recherche et développement du Groupe ROCKWOOL, Hedehusene, Danemark

Plus de 90 % des produits Rockfon en Europe sont certifiés Cradle to Cradle® v3.1.

Cradle to Cradle Certified® est une mesure reconnue mondialement attribuée aux solutions qui laissent un impact positif sur les personnes et la planète.

Les certifications Cradle to Cradle sont également reconnues par plusieurs des principales certifications de construction durable. Ainsi, lorsque vous utilisez des produits Rockfon certifiés Cradle to Cradle, vous pouvez gagner plus de points dans ces certifications de construction durable.

Les solutions Rockfon contribuent à 8 des 10 concepts WELL. En améliorant tous les paramètres, de l'atmosphère acoustique jusqu'à l'esthétique en passant par les conditions d'éclairage. Rockfon est un membre clé d'International WELL Institute depuis novembre 2020 et un fervent défenseur de l'importance du bien-être dans les espaces intérieurs.

Tous les produits ROCKWOOL contribuent à l'obtention de certifications de construction durable telles que LEED v4, BREEAM et DGNB.

Nos solutions acoustiques de pointe aident à améliorer la vie des gens.

Nos plafonds acoustiques ou nos panneaux muraux en laine de roche jouent un rôle clé dans l'amélioration de la qualité acoustique et ont démontré qu'ils pouvaient réduire les bruits ambiants jusqu'à 50 %.

Pourquoi une bonne acoustique est-elle si importante

Les niveaux de bruit élevés nuisent à notre concentration et ont un impact sur notre capacité à apprendre et à travailler. Les bruits excessifs peuvent même causer une perte d'audition, du stress et, dans les cas extrêmes, la mort. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, chaque année 12 000 décès prématurés en Europe sont attribués à la pollution sonore persistante.¹

La perte d'audition est désormais un problème de santé grave à travers le monde qui est étudié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Son initiative « Make Listening Safe » vise à créer un cadre réglementaire pour surveiller les niveaux de bruit dans les lieux publics tels que les bars et restaurants qui dépassent fréquemment les limites sonores recommandées.

Réduire la pollution sonore

Les solutions Rockfon vendues en 2022 améliorent les conditions d'apprentissage de 1,7 million d'élèves dans le monde. La recherche montre que les plus jeunes enfants sont beaucoup plus sensibles aux mauvaises conditions acoustiques que les adultes. Les enfants en âge d'être à l'école primaire souffrent davantage des effets du bruit et de la réverbération. Pour chaque augmentation de 10 dB de la pollution sonore, les jeunes élèves voient leurs résultats baisser de 5,5 points au test national standard.²

C'est la raison pour laquelle les plafonds acoustiques ont été un élément important dans la rénovation du complexe scolaire de Don Bosco Salesian à Wrocław, en Pologne. L'école a été construite en 1957 et le bruit était un domaine clé qui devait être amélioré.

« À l'oreille nue, il était évident que c'était trop bruyant. Nous pensions qu'il était nécessaire de rendre les lieux plus silencieux, car le niveau de bruit à l'extérieur et à l'intérieur était très élevé. C'était vraiment désagréable pour nous »,

déclare Jerzy Babiak, directeur du complexe scolaire DON BOSCO Salesian.

1,7 million d'élèves

bénéficient de conditions d'apprentissage améliorées grâce à l'installation de solutions acoustiques Rockfon dans les écoles en 2022.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/acoustic-impact/>



Créer un espace d'apprentissage calme avec les plafonds acoustiques Rockfon, complexe scolaire Don BOSCO Salesian à Wrocław, en Pologne

Après les rénovations, des espaces calmes ont été créés dans lesquels les élèves et les enseignants peuvent s'exprimer naturellement sans élever la voix. Cela aide grandement les enseignants à faire cours et les élèves à acquérir les connaissances. Les effets d'une bonne acoustique sont également visibles dans leur bien-être global.

Mesurer notre impact

Nous utilisons des paramètres acoustiques mesurables, ainsi qu'une méthode développée en externe pour définir l'impact positif des solutions acoustiques Rockfon sur l'apprentissage, les résultats, la santé et le bien-être en général. Vous pouvez découvrir plus en détail notre méthode pour quantifier notre impact acoustique positif [ici](#).



ODD-3

Réduire le bruit et créer des bâtiments sains sur le plan acoustique



¹ <https://www.eea.europa.eu/publications/health-risks-caused-by-environmental>

² Allen J.G. et al, Harvard Schools For Health Foundations for Student Success (2018)

Respecter les droits de l'homme

Le Groupe ROCKWOOL s'engage à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux de ses employés, de ses fournisseurs et des communautés où il opère, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Nous sommes membre du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2009 et déclarons nos progrès chaque année.

Renforcer nos engagements

En 2022, nous avons renforcé nos engagements en faveur des droits de l'homme. Cela comprenait les actions suivantes :

- Réviser notre [Code de conduite du Groupe](#), désormais sous la responsabilité du Conseil d'administration.
- Approuver une [Politique des droits de l'homme](#) dédiée en remplacement de notre précédent Engagement pour les droits de l'homme.
- Réviser notre Code de conduite des fournisseurs pour satisfaire aux exigences de diligence raisonnable dans les chaînes de valeur mondiales.

Ces trois axes clés nous permettent de mieux exprimer notre engagement en faveur des droits de l'homme à travers nos opérations et notre chaîne de valeur et de fournir le cadre nécessaire au sein duquel nous pouvons veiller au respect des droits de l'homme internationalement reconnus.

Pour en savoir plus sur notre Code de conduite et de sourcing durable, consultez la section Entreprise responsable de ce rapport (voir pages 44 et 45).



Déterminer nos risques les plus importants

En 2022, nous avons également mené une évaluation des risques afin d'identifier les risques les plus importants en matière de droits de l'homme dans nos propres opérations. Les questions des droits de l'homme essentielles sont les droits de l'homme soumis à un risque de plus grand impact négatif à travers les activités et les relations commerciales de l'entreprise.

Dans le cadre de l'évaluation des risques, nous avons mené deux évaluations des droits de l'homme dans nos usines en Thaïlande et en Malaisie. Nous avons notamment étudié les pratiques en matière d'emploi dans ces usines, collaborant activement avec nos propres employés et les travailleurs occasionnels, c'est-à-dire ceux qui sont engagés pour travailler pour nous par des agences. Suite à ces évaluations, nous avons mis en place plusieurs actions correctives, y compris le développement de nouvelles lignes directrices du Groupe concernant les employés temporaires embauchés par des agences de recrutement.

Notre formation en classe a été étendue pour inclure la formation des employés contractuels sur les questions et la politique des droits de l'homme. Nous poursuivrons ces efforts dans les années qui viennent.

Notre engagement en faveur des droits de l'homme

- Soutenir la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les 10 principes définis dans le Pacte mondial des Nations Unies
- Mener une politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme à travers un processus de contrôle diligent dédié
- Identifier et prévenir ou atténuer les impacts dans nos opérations et notre chaîne de valeur et améliorer en continu notre approche en matière de droits de l'homme
- Poursuivre le dialogue avec les groupes potentiellement affectés et autres parties prenantes concernées afin de prévenir ou d'atténuer les impacts et de corriger tout impact direct que nous causons ou auquel nous contribuons.

En 2022, nous avons renforcé nos engagements en faveur des droits de l'homme.

La sécurité est notre objectif numéro un

Garantir la sécurité de nos employés est notre priorité.

Étant une entreprise industrielle employant plus de 12 000 personnes, nous reconnaissons que nos employés sont confrontés à des risques de sécurité. Nous prenons ces risques très au sérieux. Notre objectif chaque année est de ne déplorer aucun décès et de réduire le taux d'accident avec arrêt de travail (LTI) d'au moins 10 % par rapport à l'année précédente.

Les décès sur le lieu de travail sont inacceptables.

C'est avec une profonde tristesse que nous déclarons que l'un de nos collègues est décédé dans un accident sur le lieu de travail en 2022. La blessure mortelle s'est produite lors de la remise en marche d'une machine alors que le travailleur y avait pénétré pour déloger un panneau de laine de roche qui était coincé dans le convoyeur à bande. De telles tragédies marquent profondément l'ensemble de la famille ROCKWOOL.



Safety Day 2022, Cigacice, Pologne

La Direction du groupe a mené une enquête approfondie sur l'accident. En conséquence, nous avons mis en place plusieurs actions correctives dans toutes nos usines, dans le système de gestion de la santé et de la sécurité du Groupe et dans notre département ingénierie du Groupe. La haute direction suit de près le déroulement afin de s'assurer que toutes les actions correctives sont appliquées.

Améliorer nos performances globales en matière de sécurité

En 2022, nous avons réduit notre taux d'accidents avec arrêt de travail de 24 %, passant de 3,6 en 2021 à 2,7. Notre taux d'accidents avec arrêt de travail inclut nos propres employés et les employés contractuels travaillant sur nos sites. Ce résultat fait suite à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de sécurité visant à améliorer nos performances en matière de sécurité et à l'allocation de ressources supplémentaires pour soutenir notre action en faveur de la sécurité.

Bien que nos progrès soient assombrés par le décès, la tendance positive du taux d'accidents avec arrêt de travail nous encourage à maintenir et à améliorer nos performances de sécurité globales dans les années qui viennent.

En 2022, nous avons mis l'accent sur les usines avec un taux d'accidents avec arrêt de travail élevé. Les experts en sécurité du Groupe ont visité ces usines afin d'évaluer les pratiques de sécurité, de discuter du taux d'accidents en 2021 et d'identifier des pistes d'amélioration.

En 2023, nous mettrons en place des indicateurs clés à l'échelle du Groupe afin que les usines moins performantes puissent apprendre des usines avec des niveaux très élevés de performances en matière de sécurité.

Notre approche - mettre la sécurité au premier plan

Des activités liées à la sécurité sont organisées régulièrement dans l'année dans chaque usine. Il s'agit par exemple, d'événements « walk and talk » mis en place par la direction, d'inspections sur le lieu de travail et de programmes de formation à la sécurité et d'engagement des employés de l'atelier. Toutes les usines ont des responsables de la sécurité dédiés qui rencontrent régulièrement les experts en sécurité du Groupe pour partager des connaissances et les meilleures pratiques.

En 2022, 84 % de nos sites de production de laine de roche avaient au moins une certification externe (ISO 14001, ISO 4500) dans le domaine de la santé et sécurité et de l'environnement. Plusieurs sites ont obtenu des certifications externes dans les deux domaines.



Santé, sécurité et bien-être*

Objectif 2022 : 10 %



1 accident mortel

24 %

Année de référence : 2021

Résultat 2022 : (2,7 accidents avec arrêt de travail)

Réduire le taux d'accidents avec arrêt de travail de 10 % et maintenir un taux de zéro accident mortel par an

Comment

- Évaluer les pratiques de sécurité
- Formation aux pratiques de sécurité
- Programmes d'engagement des employés de l'atelier

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Une culture de la diversité et de l'inclusion

Nous souhaitons que tous nos employés se sentent appréciés et inclus. Pour atteindre ce but, nous nous engageons à offrir des chances égales à tous les employés, à promouvoir la diversité et à lutter contre toute forme de discrimination parmi les employés du Groupe ROCKWOOL.



Laboratoire de recherche et développement du Groupe ROCKWOOL, Hedehusene, Danemark

Étant déjà un lieu de travail diversifié, nous aspirons à intensifier notre diversité

Le Groupe ROCKWOOL est depuis longtemps un lieu de travail diversifié où des employés d'origines, de nationalités et de compétences différentes travaillent côte à côte. Par exemple, nous employons 79 nationalités différentes à travers le monde, dont 34 dans notre siège à Hedehusene et 5 à la Direction de notre groupe.

Toutefois, nous reconnaissons que nous avons du chemin à faire et nous avons défini des objectifs pour progresser sur ce chemin. L'augmentation de la représentation des femmes dans notre entreprise, en particulier aux postes de direction, fait partie de nos axes de travail. Parmi les cadres de direction et intermédiaires, l'objectif est d'atteindre 25-35 % de femmes.

En 2022, 28 % de tous les responsables à des postes de cadres de direction et intermédiaires étaient des femmes, incluant 29 % de nouvelles embauches. Une femme fait

partie de la Direction du Groupe, et deux femmes ont été élues par les actionnaires pour entrer au Conseil d'administration, ce qui nous permet déjà d'atteindre notre objectif de 33 % de femmes pour 2024.

La France combat les stéréotypes liés au sexe

À travers le monde, les business units du Groupe ROCKWOOL mènent des actions pour appliquer les engagements en faveur de l'inclusion et de la diversité du Groupe. Notre business unit française a par exemple mis en œuvre en 2022 le Plan d'action pour l'égalité entre les sexes présenté en mars 2021. Il expose des mesures concrètes pour améliorer l'égalité entre les sexes, en particulier dans les pratiques de recrutement, dans l'apprentissage et le développement, la rémunération et l'équilibre vie privée/travail. Les mesures mises en œuvre comprennent :

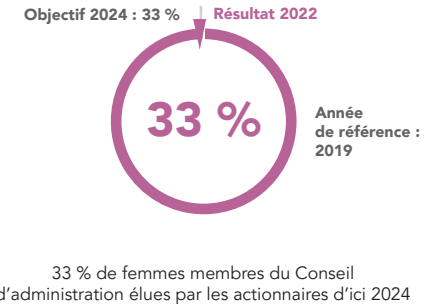
- Des pratiques de recrutement non discriminatoires,
- Sensibiliser à la discrimination parmi les managers.

Notre business unit en France a obtenu 89 sur 100 points à l'Indice de l'égalité des sexes.¹

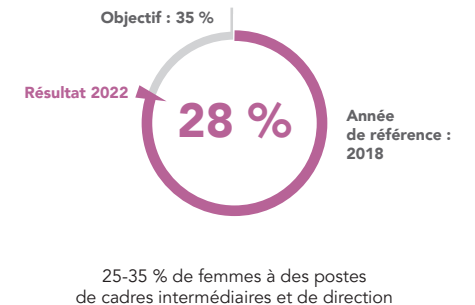
L'Espagne renforce également son action

Notre business unit en Espagne a conclu un accord avec les syndicats pour un plan pour l'égalité entre les sexes en décembre 2021 et a commencé à le mettre en œuvre début 2022. L'objectif principal est d'éliminer la discrimination fondée sur le sexe lors du recrutement des employés. Pour atteindre ce but, nous avons réévalué tous les emplois, en utilisant 18 différentes mesures basées sur l'outil d'évaluation des emplois du ministère de l'Égalité. Nous avons également transmis le plan pour l'égalité entre les sexes à tous les employés et fourni aux managers, aux directeurs et au personnel des ressources humaines une formation sur la diversité, l'équité et l'inclusion, portant principalement sur les processus de recrutement.

Diversité et inclusion



Diversité et inclusion



¹ [https://www.who.int/data/nutrition/nlis/info/gender-inequality-index-\(gii\)](https://www.who.int/data/nutrition/nlis/info/gender-inequality-index-(gii))

Engagement des employés et conscience sociale de l'entreprise

Nous souhaitons que tous nos employés puissent s'exprimer et être assurés que leur voix sera entendue et prise en compte.



L'équipe ROCKWOOL participe au projet de construction Habitat for Humanity à Burlington, dans l'Ontario

Notre enquête annuelle sur l'engagement est l'un des principaux moyens de donner la parole à nos employés. Cette enquête porte sur des domaines variés, y compris la satisfaction des employés, la fidélité, leur opinion sur leur responsable direct et la direction, la coopération avec les collègues et les conditions de travail.

Principaux résultats de notre enquête 2022

En 2022, nous avons envoyé l'enquête à 10 000 employés ROCKWOOL et nous avons obtenu un taux de réponse de 82 %, un chiffre record. Encore plus encourageant, notre score combiné en matière de satisfaction et de motivation est passé de 70 à 72 %, tandis que le score de fidélité a augmenté de 79 à 81 %.

Nous prenons la conscience sociale au sérieux

En tant que grande entreprise, possédant des usines dans 23 pays dans le monde, nous avons le devoir d'être une entreprise responsable, avec une conscience sociale. Pour avancer dans cette voie, nous formons des alliances internationales avec des partenaires soigneusement choisis, afin de soutenir des causes diverses : la préservation environnementale, les enfants en détresse ou ceux qui sont frappés par la guerre en Ukraine. Citons notre soutien permanent au Projet de construction Habitat for Humanity. Le Groupe ROCKWOOL travaille avec United Way dans la région Hamilton et Halton dans l'Ontario, au Canada depuis 20 ans. Les employés participent à travers des déductions sur leur paie, des activités sur site ou virtuelles et en collectant des fonds pour soutenir près de 108 agences dans la région Hamilton et Halton.

Fournir un toit à la population de Chernihiv, en Ukraine

Le 31 août, nos actionnaires ont approuvé l'utilisation de 100-200 MDKK (environ 13 à 27 millions d'euros) pour la reconstruction dans la région de Chernihiv au nord-est de Kyiv. Alors que les travaux de reconstruction à grande échelle commenceront lorsque les conditions le permettront, nous avons répondu aux demandes de l'administration de Chernihiv pour fournir un abri d'urgence et aider les nombreuses victimes de la guerre qui se retrouvent sans logement.

Aux mois de novembre et décembre, nous avons livré des tentes isolées et des chauffages portables afin de fournir un abri temporaire à 400 personnes. Nous avons également livré de nombreux générateurs portables pour alimenter les hôpitaux, les bâtiments résidentiels et d'autres installations essentielles. Nous avons augmenté les livraisons de tapis d'isolation d'hiver ROCKWOOL qui servent à réchauffer les personnes dans les abris. Toutes les livraisons sont effectuées à la demande de l'administration régionale.



Sergiy Kurdyukov, Directeur général ROCKWOOL Ukraine et Alena Shapoval, Directrice service client et logistique à ROCKWOOL Ukraine. Chernihiv, Ukraine

Participer au développement de nos employés

Nous veillons à aider tous nos employés à développer leurs talents et à progresser dans leur carrière, y compris les stagiaires.

L'ancienne stagiaire Sandra Wolfs est devenue ingénieur pour le Groupe ROCKWOOL. Retraçons son évolution de carrière.



Un stage et un poste inattendu

En décembre 2020, Sandra était une étudiante en ingénierie chimique de 22 ans qui achevait ses études dans la technologie des procédés chimiques. Elle était simplement à la recherche d'un stage. Sandra a posé sa candidature pour un grand nombre de postes, mais avec la pandémie, les entreprises qui recrutait étaient rares. Puis le Groupe ROCKWOOL a appelé. Elle a commencé en mars 2021 à ROCKWOOL Roermond, aux Pays-Bas. « La mission était d'améliorer la capacité de l'entreprise ROCKWOOL à réutiliser ses déchets de laine. On m'a demandé de développer de meilleures méthodes pour tester et analyser

la composition chimique de la laine de roche usagée qui arrivait afin d'améliorer l'efficacité du tri et de la sélection de laine de qualité pour la réutiliser. » À la fin de son stage, son équipe souhaitait embaucher Sandra à temps plein, mais aucun poste n'était vacant. « L'équipe a été formidable, essayant même de créer un stage pour moi, mais cela n'a pas été possible à temps », se souvient-elle.

Lorsqu'une porte se ferme

Heureusement, cet épisode n'a pas marqué la fin de la carrière de Sandra au sein du Groupe ROCKWOOL. En octobre 2021, elle est devenue Ingénieure production et procédés pour Rockpanel, également à Roermond, un poste que ses anciens collègues l'ont aidé à décrocher. Un an plus tard, Sandra a encore changé de poste, retrouvant son ancienne équipe ROCKWOOL, désormais en tant que Process Engineer Systems dans le département Production Support. Elle travaille davantage sur des projets à long terme que sur des tâches quotidiennes. « L'opportunité s'est présentée et je l'ai saisie. J'ai choisi ce poste, notamment parce qu'il demande des connaissances plus approfondies des procédés et des matériaux », explique Sandra.

Un mot pour décrire votre carrière jusqu'ici ?

« J'ai été très bien accueillie dans l'entreprise ROCKWOOL dès le début. Les gens ont été très gentils et serviables et j'avais l'impression d'apprendre quelque chose chaque jour. Je ne sais pas si mon parcours est inhabituel ou pas, mais je pense qu'il faut saisir les opportunités qu'on vous propose. Si je devais décrire mon expérience dans l'entreprise jusqu'ici en un mot, je dirais « aventure », aucun jour ne ressemble à un autre », dit-elle en riant.



Créer des communautés résilientes

Les usines ROCKWOOL sont au cœur du succès du Groupe tout comme l'établissement de relations constructives et positives dans les communautés autour de nos sites.

Avec 51 sites de production dans 23 pays, le Groupe ROCKWOOL joue un rôle important pour favoriser l'épanouissement des communautés à travers le monde. Nous visons à vendre nos produits dans les régions dans lesquelles ils sont fabriqués, afin de générer des emplois, des investissements et des recettes fiscales dans les communautés qui nous accueillent.

Afin d'établir et de maintenir de bonnes relations avec nos communautés hôtes, nous engageons un véritable dialogue avec toutes les parties prenantes concernées. Par exemple, nous accueillons des journées de la communauté, nous organisons des visites d'école et offrons des visites de nos usines aux membres de la communauté intéressés, aux élus locaux et aux membres du milieu économique local.

En 2022, nous avons mis à jour notre guide interne de l'engagement des communautés afin de nous assurer que nos business units mondiales suivent les meilleures pratiques dans leur mode de communication et d'interaction avec les communautés locales dans lesquelles elles opèrent.

Pendant toute leur durée de vie, les produits d'isolation ROCKWOOL vendus en 2022 permettront à nos clients d'économiser des dépenses d'énergie d'environ

71 millions d'euros

Environ

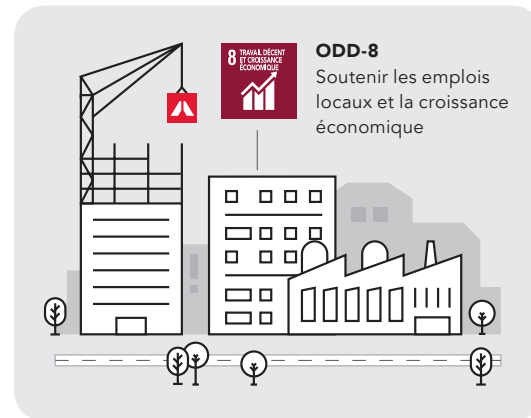
51 000 emplois

ont été créés localement sur nos sites à travers le monde et auprès des fournisseurs.

Validation du Point de contact national (NCP) du Danemark

En 2021, le Point de contact national (NCP) du Danemark a publié un rapport de recommandations adressées au Groupe ROCKWOOL expliquant comment le Groupe pouvait améliorer ses pratiques d'engagement dans les communautés et sa diligence raisonnable basée sur les risques. Après avoir intégré scrupuleusement les recommandations de NCP dans nos méthodes de travail standard, nous sommes ravis que le NCP, dans sa déclaration de suivi sur 1 an, ait conclu que le Groupe ROCKWOOL a amélioré « son approche de l'engagement dans les communautés en explorant de nouvelles voies pour un engagement interactif, réactif et continu des parties prenantes. »

La déclaration NCP complète est disponible à l'adresse suivante : <https://virksomhedsadfaerd.dk/opfolgende-udtalelse>.



Consulter <https://www.rockwool.com/group/socioeconomic-impact/>



Notre usine croate a aidé la municipalité locale à organiser une grande fête en l'honneur du saint patron de la région.

99 Le Groupe ROCKWOOL est pleinement conscient de ses responsabilités environnementales et sociales envers la communauté locale et soutient divers projets pour améliorer la qualité de vie des résidents. En reconnaissance de ces efforts, nous avons attribué à ROCKWOOL Adriatic un certificat d'appréciation lors de la fête de St Roko le 16 août. C'est la fête annuelle de la commune. »

Dean Močinić, maire de la ville de Pićan

Pratiques commerciales responsables



Millennium Park à Chicago, IL, États-Unis



Pratiques commerciales responsables

Principaux succès

- Renforcement du Code de conduite
- Révision de la politique du Groupe relative à l'utilisation des dons et des parrainages non commerciaux

Domaines d'action à l'avenir

- Accroître la transparence et la sensibilisation aux droits de l'homme et à l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement
- Lancer le logiciel de surveillance des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des fournisseurs
- Renforcer et appliquer le Code de conduite des fournisseurs



Éthique des affaires

Nous respectons les normes les plus élevées dans la conduite de nos affaires et nous veillons à améliorer continuellement notre intégrité commerciale.

Le système de conformité et de gouvernance du Groupe ROCKWOOL

Le Groupe ROCKWOOL reconnaît la corruption comme étant un risque pour notre entreprise et s'engage à lutter contre ce risque de la manière la plus complète et systématique possible. Le Comité d'intégrité du Groupe (voir page 14) adopte une position de tolérance zéro face à la corruption sous toutes ses formes, tout en offrant une réponse opportune et constante à toutes les questions soulevées par l'intermédiaire de notre système d'alerte anonyme. Outre ses activités permanentes pour la conformité, le Comité supervise les initiatives visant à renforcer l'importance de l'intégrité au sein du Groupe.

99 *L'intégrité fait partie intégrante de l'histoire du Groupe ROCKWOOL et constitue l'une des pierres angulaires de la conduite des activités de l'entreprise.*

Lutte contre la corruption

Le Groupe ROCKWOOL pratique la tolérance zéro à l'égard de tout type de fraude, de corruption, de trafic d'influence et de paiements de facilitation. La politique de lutte contre la corruption s'applique également aux fournisseurs, aux agents, aux clients et autres tierces parties.

En 2022, nous avons mis à jour la politique du Groupe relative à l'utilisation des dons et des parrainages non commerciaux.

En 2022, 21 cas potentiels ont été signalés sur la plateforme d'alerte. Parmi ces cas, 11 remplissaient les conditions visées par la politique d'alerte et ont été traités suivant la procédure établie, incluant une évaluation par le Comité d'intégrité. 10 cas ne constituaient pas des cas d'alerte.

Sur les 11 cas, nous avons trois cas de corruption, trois situations liées à la santé et à la sécurité, deux cas de

harcèlement, un cas de tentative de fraude, un cas de violation de la politique et un cas de conflit d'intérêts. La plupart des cas ont fait l'objet d'enquêtes qui ont entraîné le licenciement de 4 personnes et l'application d'actions disciplinaires pour 4 employés. D'autres cas ont amené à des changements de politique et de procédure interne. Sur les 10 cas qui n'ont pas été classés comme des cas d'alerte, 5 portaient sur des questions liées aux ressources humaines. Les autres cas ont été classés comme suit : 2 cas concernant la santé et la sécurité, 2 cas de réclamations client et un cas lié à l'environnement. Ces cas ont été traités en dehors du cadre du système d'alerte par les départements/OPCO concernés.

Signaler des cas d'intégrité et d'alerte

La Politique d'alerte encourage les employés et les tiers à signaler les problèmes sérieux et sensibles relatifs à des défaillances, notamment en matière d'éthique des affaires ou d'application de la loi. Vous pouvez signaler les manquements de manière anonyme si vous le souhaitez.

Responsabilité fiscale

Le Groupe ROCKWOOL estime que le paiement de sa juste part d'impôts est une partie importante de la conscience sociale d'une entreprise responsable.

En 2022, nous avons poursuivi la mise en œuvre et l'amélioration de notre Cadre de contrôle fiscal. Le cadre de contrôle fiscal standard porte principalement sur l'impôt sur les bénéfices (CIT), la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et l'établissement des prix de transfert. Dans certains pays, le Groupe ROCKWOOL participe sur une base volontaire à un cadre collaboratif avec les autorités afin d'accroître la transparence et de dévoiler des informations supplémentaires sur les processus, les défis, le registre des risques et les outils de traitement.



Dans ces cas, nous collaborons avec d'autres fonctions (RH, logistique, par exemple) pour les intégrer et nous utilisons notre cadre afin de fournir à la direction de ce pays un outil standardisé pour soutenir ses obligations envers les autorités.

En 2022, nous avons lancé un projet afin de simplifier et d'améliorer le processus de collecte de données à des fins fiscales. Nous avons l'intention d'automatiser et de standardiser le processus tout en éliminant les interventions manuelles et les erreurs grâce à des outils et des applications.

Code de conduite

Le Code de conduite est le document de politique principal pour tous les employés du Groupe ROCKWOOL, dont la responsabilité est confiée au Conseil d'administration. Il explique la notion d'intégrité et ce que cela implique pour le Groupe ROCKWOOL.

Le Code de conduite répertorie plusieurs domaines clés pour le Groupe tels que la prévention de la corruption et des pots-de-vin, l'utilisation des cadeaux et invitations, le conflit d'intérêts, la législation sur la concurrence et les ententes, la confidentialité des données, le blanchiment d'argent et les informations confidentielles. Le Code expose également les principes du Groupe relatifs aux droits de l'homme et au droit du travail, à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Tous les employés du Groupe sont tenus de respecter les normes d'intégrité les plus élevées.

En 2022, nous avons renforcé notre Code de conduite afin de refléter nos engagements en matière de droits de l'homme.

En 2022, environ 7 000 employés directs ont reçu une formation en classe sur le Code de conduite.

Sourçage responsable

Nous reconnaissons notre responsabilité de développer et de maintenir des pratiques de sourçage responsables.

En tant qu'employeur mondial, le Groupe ROCKWOOL est conscient que ses activités internationales de sourçage et d'approvisionnement ont une influence considérable sur l'environnement et les communautés locales dans les pays où nous opérons et sourçons les matériaux et les services. Nous coopérons étroitement avec nos fournisseurs et nous les considérons comme des acteurs majeurs de notre chemin commun vers une chaîne d'approvisionnement plus durable.

En 2022, nous avons mené plusieurs actions pour renforcer nos pratiques de sourçage responsables.

Nous avons commencé une révision de notre Code de conduite des fournisseurs afin de refléter notre engagement à préserver les droits de l'homme et soutenir nos ambitions environnementales et climatiques.

Le pourcentage de fournisseurs intégrés qui ont signé notre Code de conduite actuel est d'environ 74 %, tandis que 93 % des fournisseurs intégrés en 2022 ont signé le Code. Notre objectif est d'augmenter ce chiffre au fil du temps et que chaque fournisseur signe notre version la plus récente de notre Code de conduite des fournisseurs.

Nous développons actuellement des processus de gestion des fournisseurs et des documents de référence afin de définir, contrôler, communiquer et documenter l'approche du Groupe ROCKWOOL en matière de sourçage responsable, et de veiller à l'application du Code de conduite des fournisseurs.

Ce processus comprendra un outil qui permet de surveiller nos fournisseurs dans le domaine du développement durable et d'autres facteurs de risque. Cet outil sera également utilisé pendant le processus de sourçage et de qualification des fournisseurs. Cela nous permettra de prendre en compte les risques en matière de développement durable pendant les premières phases du processus de sourçage. Un pilote de l'outil sera mis en place en 2023.



Processus de sourçage responsable



Signature de notre Code de conduite des fournisseurs

Supervision des fournisseurs à haut risque

Évaluation de la durabilité de fournisseurs à haut risque sélectionnés

Audits (administratifs ou sur site) de fournisseurs à haut risque sélectionnés

Dialogue avec les fournisseurs et actions correctives



Données relatives au développement durable

Dans cette section

- 47 Indicateurs d'impact produits
- 48 Indicateurs de performance opérationnelle
- 50 Principes de comptabilité
- 52 Déclaration de la Direction
- 53 Rapport d'assurance limitée
- 55 Taxonomie de l'UE
- 58 Performance selon les critères d'ESG



Création d'une façade incombustible et esthétique avec un revêtement Rockpanel Woods, Riverside Heights, Norwich, Royaume-Uni

Indicateur d'impact produits

Le suivi de multiples indicateurs nous permet de quantifier la façon dont les produits ROCKWOOL sont utiles à la société, et plus spécifiquement, font progresser les ODD des Nations Unies.



Trucost ESG Analysis
S&P Global

100 %
des produits ROCKWOOL sont classés comme étant positifs pour les ODD par Trucost, qui fait partie de S&P Global.

Performance des ODD : Indicateurs des impacts produits et autres impacts indirects

| Indicateur | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note | ODD |
|---|---------------------------------------|-----------|-----------|-----------|------|-----|
| Émissions de carbone évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue | Millions de tonnes de CO ₂ | 197 | 210 | 186 | 1 | 13 |
| Émissions de carbone évitées pendant la durée de vie de l'isolation industrielle vendue | Millions de tonnes de CO ₂ | 922 | 1 026 | 796 | 1 | 13 |
| Énergie économisée pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue | TWh | 931 | 987 | 874 | 1 | 7 |
| Énergie économisée pendant la durée de vie de l'isolation technique vendue | TWh | 4 123 | 4 571 | 3 572 | 1 | 7 |
| Émissions de particules dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue | milliers de tonnes | 68 | 70 | 62 | 2 | 3 |
| Émissions de dioxyde de soufre dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue | milliers de tonnes | 240 | 253 | 224 | 2 | 3 |
| Émissions d'oxydes d'azote dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue | milliers de tonnes | 274 | 297 | 264 | 2 | 3 |
| Eau économisée par les produits de culture de précision vendus | milliers de m ³ | 111 | 119 | 109 | 3,7 | 6 |
| Engrais économisé grâce aux produits de culture de précision vendus | milliers de tonnes | 19 | 20 | 18 | 3,7 | 2 |
| Réduction de l'utilisation des sols grâce aux produits de culture de précision vendus | ha | 32 630 | 34 973 | 31 910 | 3,7 | 2 |
| Augmentation du rendement des légumes par les produits de culture de précision vendus | milliers de tonnes | 2 303 | 2 469 | 2 253 | 3,7 | 2 |
| Laine de roche collectée et recyclée par les services de recyclage du Groupe ROCKWOOL | milliers de tonnes | 68 | 64 | 52 | 4 | 12 |
| Amélioration significative des environnements d'apprentissage grâce aux solutions acoustiques vendues | Nombre d'élèves | 1 673 000 | 1 733 000 | 1 540 000 | 5 | 3 |
| Amélioration significative des environnements d'apprentissage grâce aux solutions acoustiques vendues | Nombre d'enseignants | 82 000 | 84 000 | 75 000 | 5 | 3 |
| Emplois créés par les opérations mondiales du Groupe ROCKWOOL (directs et indirects avec les fournisseurs) | ETP | 51 000 | 38 000 | 35 000 | 6 | 8 |
| Valeur économique créée par les opérations mondiales du Groupe ROCKWOOL (directe et indirecte) | MEUR | 3 907 | 3 088 | 2 602 | 6 | 8 |
| Valeur économique de l'énergie économisée par les produits d'isolation ROCKWOOL | MEUR | 70 740 | 68 470 | 55 000 | 6 | 8 |

¹ Les économies d'énergie et d'émissions de carbone pendant la durée de vie de nos produits d'isolation des bâtiments et d'isolation technique vendus sont calculées à l'aide de la méthode développée par Guidehouse, qui valide également les résultats annuels. Le calcul est fondé sur le principe de ceteris paribus.

Voir <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

² Total annuel d'émissions atmosphériques dues à la production d'énergie de chauffage évitées grâce à notre isolation des bâtiments vendue, calculé à l'aide de la méthode développée par Guidehouse, qui valide également les résultats annuels. Le calcul est fondé sur le principe de ceteris paribus.

Voir <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

³ Comparaison quantitative entre les systèmes de culture sur sol et les systèmes en laine de roche effectuée à l'aide de la méthode développée par l'université de Wageningen.

Voir <https://www.rockwool.com/group/sustainable-growing/#methodology>

⁴ Isolation des bâtiments en laine de roche reçue dans nos usines pour le recyclage et poids sec estimé de substrat en laine de roche recyclée.

⁵ L'impact des produits acoustiques vendus sur les conditions d'apprentissage est calculé à l'aide de la méthode développée par Rambøll, qui valide également les résultats annuels. Voir <https://www.rockwool.com/group/acoustic-impact>

⁶ La contribution à l'emploi et à la croissance des activités globales du Groupe ROCKWOOL est calculée à l'aide d'une méthode mise au point par Copenhagen Economics.

Voir <https://www.rockwool.com/group/socioeconomic-impact>

⁷ Correction en raison d'une erreur de calcul des données de 2021.

Indicateurs de performance opérationnelle

Nous suivons plusieurs indicateurs qui quantifient notre empreinte opérationnelle.

Climat et énergie

| Catégorie | Indicateur | Référence GRI | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note |
|---|---|---------------|---------------------------------------|-------|-------|-------|---------------|
| Émissions de gaz à effet de serre | Émissions de gaz à effet de serre (GES) totales directes et indirectes | 305-1, 305-2 | Millions de tonnes CO ₂ e | 1,98 | 2,05 | 1,85 | 1, 2, 3, A |
| | Réduction totale des GES directs et indirects (Scope 1+2), (SBT) | 305-1, 305-2 | Index | 96 | 100 | 90 | 1, 2, 3, 5, B |
| | Émissions de CO ₂ directes et indirectes totales | 305-2 | Millions de tonnes de CO ₂ | 1,65 | 1,73 | 1,57 | 2, 3, A |
| | CO ₂ direct (Scope 1) | 305-1 | Millions de tonnes de CO ₂ | 1,45 | 1,51 | 1,35 | 2, 3, A |
| | CO ₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur le marché | 305-2 | Millions de tonnes de CO ₂ | 0,20 | 0,22 | 0,21 | 2, A |
| | CO ₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur la localisation | 305-2 | Millions de tonnes de CO ₂ | 0,33 | 0,35 | 0,34 | 2 |
| | Intensité des émissions de CO ₂ directes (Scope 1) par tonne de laine de roche | 305-4 | Index | 91 | 91 | 97 | 2, 3, A |
| | Intensité des émissions de CO ₂ indirectes (Scope 2) par tonne de laine de roche | 305-4 | Index | 52 | 57 | 64 | 3, A |
| | Intensité des émissions de CO ₂ directes et indirectes (Scope 1+2) par tonne de laine de roche | 305-4 | Index | 83 | 85 | 91 | 2, 3, A |
| | Émissions GES indirectes totales (Scope 3) | 305-3 | Millions de tonnes CO ₂ e | 1,02 | 1,04 | 0,92 | 4 |
| Réduction totale des GES indirects (Scope 3), (SBT) | 305-3 | Index | 99 | 100 | 89 | 4 | |
| Énergie | Consommation d'énergie | 302-1 | GWh | 5 561 | 5 685 | 4 876 | 2 |
| | Énergie par tonne de laine de roche | 302-3 | Index | 100 | 99 | 100 | 2 |
| | Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments | s.o. | Index | 61 | 81 | 95 | A |

- 1 Changement dans le calcul de N₂O pour 2019-2021 basé sur la mise à jour des facteurs des émissions pour toutes les usines.
 2 Les émissions N₂O, émissions Scope 1 et 2 pour 2019 et 2020 incluent maintenant une usine acquise qui était déjà incluse dans les résultats de 2021.
 3 Changement de méthode dans une usine pour les émissions Scope 1 en raison du régime fiscal local.
 4 Calculs conformes à norme EN15804+A1 (basé sur IPCC 2007, AR4) données 2022 basées sur la version GaBi 10.6.1.35 et la version de base de données 2022.1
 5 Le chiffre de 2021 a été recalculé en raison d'une mise à jour de la méthode N₂O
 A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.
 B Données 2022 dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Gestion de l'environnement

| Catégorie | Indicateur | Référence GRI | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note | |
|--|---|---|------------------|-----------------|------|------|---------|------|
| Lois et réglementations environnementales – non-conformité | Usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001 | s.o. | Nombre | 27 | 27 | 24 | | |
| | Pourcentage d'usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001 | s.o. | % | 84 | 84 | 77 | | |
| | Audits pour l'environnement, la santé et la sécurité | s.o. | Nombre | 100 | 181 | 183 | 7 | |
| | Amendes – valeur monétaire | 307-1 | MILLIERS D'EUROS | 75 | 1 | 20 | | |
| | Sanctions non monétaires | s.o. | Nombre | 26 | 8 | 4 | | |
| Émissions atmosphériques | Intensité des émissions de NOx | 305-7 | Index | 124 | 126 | 115 | 3, 4 | |
| | Intensité des émissions de SO ₂ | 305-7 | Index | 64 | 65 | 86 | 3, 4 | |
| | Intensité des émissions de monoxyde de carbone | 305-7 | Index | 4 | 2 | 3 | 3, 4, 5 | |
| | Intensité des émissions d'ammoniac | 305-7 | Index | 82 | 88 | 90 | 3, 4 | |
| | Intensité des émissions de phénol | 305-7 | Index | 82 | 81 | 80 | 3, 4 | |
| | Intensité des émissions de formaldéhyde | 305-7 | Index | 74 | 93 | 106 | 3, 4 | |
| | Intensité des particules (PM ₁₀) | 305-7 | Index | 107 | 116 | 112 | 3, 4, 6 | |
| | Consommation d'eau | Consommation d'eau totale | 303-5 | Mm ³ | 3,65 | 3,69 | 3,23 | 1 |
| | | Intensité de la consommation d'eau (m ³ /t laine de roche) | 303-5 | Index | 86 | 85 | 90 | 1, A |
| | | Consommation d'eau excluant les eaux pluviales | 303-5 | Mm ³ | 3,35 | 3,44 | 3,08 | 1, A |
| Consommation d'eau totale de toutes les régions de stress hydrique | | 303-5 | Mm ³ | 0,90 | 0,25 | 0,22 | 2 | |
| Prélèvement d'eau | Propre prélèvement des nappes phréatiques | 303-3 | Mm ³ | 1,07 | 1,04 | 0,99 | 1 | |
| | Eau municipale pour le compte de services publics | 303-3 | Mm ³ | 2,01 | 2,13 | 1,77 | 1 | |
| | Propre prélèvement des eaux pluviales | 303-3 | Mm ³ | 0,30 | 0,25 | 0,18 | 1 | |
| | Propre prélèvement des eaux de surface | 303-3 | Mm ³ | 0,27 | 0,26 | 0,29 | 1 | |

- 1 L'acquisition d'une usine qui a été incluse en 2021 a été ajoutée en 2019 et 2020.
 2 Une nouvelle étude des activités dans les zones de stress hydrique a été menée en 2022. Cette étude a identifié 5 usines dans des zones de stress hydrique (Espagne, Inde, Roumanie, Pays-Bas et Allemagne)
 3 Correction des données pour 2019 et 2020 pour une usine en raison de la correction de l'étendue du reporting pour les acquisitions.
 4 Dans le rapport sur les émissions atmosphériques 2021, l'usine mise en service en juin 2021 n'est pas incluse dans les chiffres de 2021.
 5 Augmentation de la valeur CO par rapport à 2021 en raison d'une période d'essais.
 6 Correction en raison d'une erreur de calcul des données de 2021.
 7 Les 4 usines russes ne sont pas incluses dans les données de 2022.
 A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Déchets et recyclage

| Catégorie | Indicateur | Référence GRI | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note |
|-----------|--|---------------|--------------------|------------|------|------|------|
| Déchets | Total des déchets générés | 306-2 | milliers de tonnes | 276 | 239 | 172 | 2 |
| | Total des déchets dangereux générés | 306-2 | milliers de tonnes | 17 | 21 | 13 | |
| | Déchets mis en décharge | 306-2 | milliers de tonnes | 44 | 45 | 46 | A |
| | Déchets mis en décharge provenant des usines | 306-2 | Index | 49 | 49 | 50 | 1, A |
| | Déchets pour recyclage externe | 306-2 | milliers de tonnes | 168 | 120 | 85 | 2 |
| | Déchets pour récupération externe (énergie) | 306-2 | milliers de tonnes | 1 | 1 | 1 | |
| | Autre élimination des déchets externes | s.o. | milliers de tonnes | 62 | 73 | 41 | 2 |

| Catégorie | Indicateur | Référence GRI | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note |
|-----------|---|---------------|--------------------|------------|------|------|------|
| Recyclage | Recyclage des déchets d'autres industries | s.o. | milliers de tonnes | 680 | 657 | 574 | |
| | % moyen de la teneur en matières recyclées | 301-2 | % | 25 | 24 | 25 | |
| | Laine de roche post-consommation revalorisée et recyclée | 306-2 | milliers de tonnes | 68 | 64 | 52 | |
| | Nombre de pays disposant de programmes complets de revalorisation des matériaux | s.o. | Pays | 19 | 17 | 14 | A |

1 L'acquisition d'une usine qui a été incluse en 2021 a été ajoutée en 2019 et 2020.

2 Correction en raison d'une erreur de calcul des données de 2021.

A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Sécurité et questions sociales

| Catégorie | Indicateur | Référence GRI | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note |
|--------------------------------|---|---------------|-------|-----------|------|------|------|
| Diversité en milieu de travail | Pourcentage de femmes à des postes de direction et de cadres intermédiaires | s.o. | % | 28 | 28 | 27 | B |
| | Proportion de femmes dans les nouvelles embauches à des postes de cadres intermédiaires | s.o. | % | 29 | 41 | 44 | B |

| Catégorie | Indicateur | Référence GRI | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note |
|---------------------------------|--|---------------|--------------------|------------|------|------|------|
| Sécurité sur le lieu de travail | Décès | 403-9 | Nombre | 1 | - | - | A |
| | Taux d'accidents avec arrêt de travail — employés et sous-traitants (par million d'heures travaillées) | 403-9 | Nb/millions heures | 2,7 | 3,6 | 3,0 | A |
| | Amélioration annuelle du taux d'accidents avec arrêt de travail | 403-9 | % | 24 | -20 | -3 | A |

Gouvernance d'entreprise

| Catégorie | Indicateur | Référence GRI | Unité | 2022 | 2021 | 2020 | Note |
|--|--|---------------|------------------|----------|------|------|------|
| Lutte contre la corruption | Incidents de corruption confirmés et mesures prises | 205-3 | Nombre | 3 | 4 | 1 | B |
| Révélations sur l'approche de la direction | Valeur monétaire des amendes significatives et nombre total de sanctions non monétaires pour non-conformité avec les lois et les réglementations | 419-1 | MILLIERS D'EUROS | - | - | - | B |
| | Actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, pratiques antitrust et monopoles | 206-1 | MILLIERS D'EUROS | - | - | - | B |

A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

B Données 2022 dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Principes de comptabilité

Période visée par le rapport

Notre rapport couvre la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le rapport aborde les thèmes que nous considérons comme les plus importants et essentiels à notre entreprise et à la société, en prenant en compte les données de toutes nos parties prenantes. Le présent rapport fait partie de la revue de direction couvrant les rapports statutaires sur la responsabilité sociale de l'entreprise, comme l'exige la section 99a de la loi danoise sur les états financiers.

Nous nous engageons à communiquer ouvertement afin de fournir aux parties prenantes des informations suffisantes sur les performances du Groupe en matière de développement durable. Les parties prenantes peuvent ainsi se faire leur propre jugement sur la position, les progrès et le rôle du Groupe ROCKWOOL en matière de développement durable dans les communautés où nous opérons. Les données de performance concernent les filiales du Groupe ROCKWOOL.

Commentaires sur le périmètre et les limites des données environnementales

En 2022, 32 usines de laine de roche ont été incluses dans le périmètre des émissions de gaz à effet de serre et des émissions de CO₂ (Scope 1 et Scope 2), de la consommation d'eau, des déchets mis en décharge, de la gestion des déchets de production, des émissions atmosphériques et des matériaux revalorisés. La nouvelle usine en Chine et l'usine acquise au Japon en 2021 ne sont pas encore incluses dans le rapport. La production de laine de roche d'une usine en Malaisie a été arrêtée au 1er trimestre. Toutefois, en raison des activités en cours sur le site, il est toujours inclus dans le périmètre. Une usine en Chine a été fermée au 3e trimestre et est incluse dans le périmètre. D'autres activités extérieures à la production de laine de roche sont exclues, car leur contribution à ces indicateurs environnementaux est considérée comme négligeable.

En 2022, nous avons modifié la méthode de calcul des émissions de N₂O, dans le même temps nous avons mis à jour le potentiel de réchauffement global (PRG), passant de celui indiqué dans le 4e rapport d'évaluation du GIEC (AR4) à celui du 6e rapport d'évaluation (AR6). Ces changements

ont nécessité la correction de tous les calculs des gaz à effet de serre depuis la référence de l'objectif de 2019. Par conséquent, nous avons également révisé nos données pour inclure, à partir de 2019, une acquisition. Nous avons aligné les émissions d'une usine dont la méthode de calcul des émissions de Scope 1 a été considérablement modifiée pour un programme d'échange et négociations de taxes et nous avons affecté ce changement aux années concernées.

L'usine acquise a également été ajoutée aux données de consommation d'eau et de déchets mis en décharge depuis 2019. L'usine acquise était dans le périmètre du rapport 2021.

Le périmètre de l'objectif d'efficacité énergétique couvre les immeubles de bureaux en propriété exclusive dont la performance énergétique est supérieure à 75 kWh/m²/an et/ou qui n'ont pas été rénovés dans les 5 ans suivant l'année de référence.

Commentaires sur le périmètre et les limites des données sur la sécurité

Tous les sites ROCKWOOL sont inclus, y compris les usines, les bureaux, les sites de construction dans nos propres locaux, les laboratoires, les entrepôts, etc.

Tous les employés et les heures travaillées des sous-traitants effectuant des tâches pour le Groupe ROCKWOOL sont inclus. Nous distinguons deux types de sous-traitants pour gérer les risques et la sécurité :

- les sous-traitants permanents ayant des missions à long terme pour le compte ou au nom du Groupe ROCKWOOL ; et
- les sous-traitants occasionnels (travaux sur site, maintenance, etc.).

Pour les deux types de risque, une déclaration de méthode doit être mise en place et les précautions de sécurité et la supervision prescrites doivent être mises en œuvre. Les accidents impliquant des sous-traitants permanents et occasionnels sont enregistrés et inclus dans le taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI). Les visiteurs externes ne sont pas inclus dans le taux d'accidents avec arrêt de travail du groupe, bien que tous les accidents soient enregistrés et examinés.

Commentaires sur le périmètre et les limites des données sur la conformité et la diversité au sein des dirigeants

En 2022, les indicateurs de données sur la conformité ont couvert l'ensemble du Groupe. Cependant, l'indicateur « lois et réglementations en matière d'environnement, de sécurité et de santé », s'applique à 32 usines de laine de roche.

Année de référence

2015 est l'année de référence pour tous les objectifs de développement durable liés à l'environnement, à l'exception des objectifs des émissions absolues de gaz à effet de serre pour 2034 dont l'année de référence est 2019.

Pour l'objectif de sécurité, la référence est l'année du rapport précédent.

Collecte, calculs et consolidation des données sur le développement durable

Le calcul et la déclaration des émissions de CO₂ (Scope 1 et 2), de la consommation d'eau et des déchets mis en décharge sont pris en charge par le même système que celui utilisé pour la consolidation et la déclaration financières.

La collecte des données, les calculs et la consolidation des résultats pour l'objectif de sécurité sont pris en charge par un outil d'établissement de rapports. Les heures travaillées enregistrées pour les employés et les sous-traitants sont issues de systèmes locaux.

Les données relatives au taux d'accidents avec arrêt de travail, aux émissions de CO₂ (Scope 1 et 2), à la consommation d'eau et aux déchets mis en décharge sont fournies par les usines, puis sont examinées et approuvées par la direction locale. L'exhaustivité et l'exactitude des données sont donc évaluées selon les meilleures connaissances de la direction locale.

Les émissions de GES de Scope 3 du Groupe sont collectées dans toutes les catégories applicables et sont calculées annuellement. Cette analyse de l'évaluation du cycle de vie est basée sur la norme EN 15804, utilisant en 2022 la version 10.6.1.35 du logiciel GaBi Professional et la base de données GaBi version 2022.1. Les données sont utilisées pour calculer les progrès du Groupe dans la réalisation de son objectif d'émissions de GES de Scope 3 fondé sur des données scientifiques.

Contrôles des données

Les pistes de données sont retracées et les risques sont identifiés en termes d'exhaustivité, d'exactitude et de seuil. Le cas échéant, des contrôles destinés à atténuer ces risques ont été mis en place et achevés. Des modifications des données historiques sont effectuées uniquement si l'impact est supérieur à un pourcent des données agrégées du Groupe.

Définitions des indicateurs environnementaux, de sécurité et de conformité

Indicateurs des données environnementales

Tonnes de laine de roche produites

Les tonnes de laine de roche produites correspondent à la quantité totale de produits utilisables fabriqués par les usines ROCKWOOL. La valeur totale pour la période visée par le rapport est le dénominateur pour le calcul des objectifs d'intensité des émissions de CO₂ et de la consommation d'eau. Le Groupe ROCKWOOL utilise les tonnes de laine de roche comme mesure standard de comparaison, car elle est considérée comme une mesure appropriée pour l'impact environnemental associé à la fabrication de nos produits. Les tonnes de laine de roche sont calculées sur la base du nombre de produits utilisables produits sur la chaîne et acceptés par l'entrepôt. Les tonnes sont calculées sur la base du nombre de produits, la densité nominale et les dimensions/volume nominaux des produits fabriqués, après correction de tout déchet non recyclé.

Émissions de CO₂ (Scope 1 et 2)

Les Scope 1 et 2 sont définis selon le Protocole sur les gaz à effet de serre. Le Scope 1 inclut toutes les émissions directes provenant des combustibles tels que le coke, le charbon et le gaz naturel ainsi que les émissions des matières premières ; le Scope 2 inclut les émissions indirectes de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées.

Les émissions de CO₂ de Scope 1 sont calculées sur la base des consommations, des puissances calorifiques nettes, de la teneur en charbon ou des facteurs d'émission déterminés par les relevés, les factures, les résultats d'analyses de laboratoire ou les bases de données nationales selon les exigences réglementaires spécifiques au pays.

Toutes les émissions de Scope 1 de nos usines de laine de



roche dans l'UE, en Norvège et en Suisse sont couvertes par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE. L'usine du Royaume-Uni se trouve dans une situation provisoire qui suit les mêmes principes et les mêmes garanties que le système d'échange de l'UE.

Les émissions totales de CO₂ de l'usine de Toronto, au Canada sont vérifiées en externe et soumises au ministère de l'Environnement et changement climatique Canada (ECCC) conformément aux réglementations du système de tarification fondé sur le rendement (OBPSR).

Les émissions de CO₂ générées par l'électricité (Scope 2) sont déclarées comme des émissions basées sur le marché et des émissions basées sur la localisation. Les émissions basées sur le marché dépendent des facteurs d'émission spécifiés dans les certificats d'attributs énergétiques, les contrats, les contrats d'achat d'énergie et les émissions des fournisseurs des services et un mélange résiduel. Lorsque les facteurs d'émission basés sur le marché ne sont pas disponibles, des facteurs basés sur la localisation sont utilisés. Les émissions basées sur le marché sont utilisées pour les objectifs de CO₂ et de GES du Groupe ROCKWOOL.

Les émissions basées sur la localisation sont calculées à l'aide des facteurs d'émission publiés par l'Agence internationale de l'énergie spécifiques au pays d'exploitation.

Consommation d'énergie

La consommation d'énergie est calculée comme étant l'énergie totale consommée par les 32 usines de laine de roche sous la forme de combustibles et d'électricité. L'énergie déclarée est basée sur les consommations déterminées par le poids ou les volumes mesurés ou par les factures. L'énergie déclarée peut également être basée sur les valeurs calorifiques nettes issues d'analyses en laboratoire, d'informations provenant des fournisseurs ou de bases de données nationales. La source des valeurs calorifiques nettes et des facteurs d'émission dépend des exigences réglementaires propres à chaque pays.

Émissions de GES Scope 1 et 2

Les émissions de GES Scope 1 et 2 sont la somme des émissions de CO₂ et d'autres émissions de gaz à effet de serre (N₂O) absolues pour l'année visée par le rapport. Les émissions de N₂O (oxyde d'azote) sont calculées sur la base

des analyses effectuées dans certains sites de production dans des conditions d'exploitation représentatives. La valeur du potentiel de réchauffement global utilisée pour N₂O est celle publiée dans le 6^e rapport d'évaluation du GIEC (AR6). Les données sont utilisées pour calculer les progrès du Groupe dans la réalisation de son objectif scientifique d'émissions absolues de GES.

Émissions de GES Scope 3

Le Scope 3 est défini selon le Protocole sur les gaz à effet de serre. Le Scope 3 inclut d'autres émissions indirectes provenant des activités d'une organisation qui résultent de sources qu'elle ne possède pas ou ne contrôle pas. Les émissions de Scope 3 sont collectées et calculées en tenant compte des émissions absolues de GES en amont et en aval du Groupe pendant l'année visée par le rapport.

Émissions atmosphériques – NO_x, SO₂, CO, ammoniac, Phénol, Formaldéhyde et PM10

Toutes les émissions atmosphériques autres que les GES sont calculées comme les émissions totales pour chaque composant. Elles sont basées sur des mesures analytiques réalisées conformément aux exigences d'autorisation et aux conditions d'exploitation des usines. Le périmètre des émissions atmosphériques couvre les 32 usines de laine de roche. Les données sur les émissions atmosphériques présentent une certaine incertitude et dépendent des méthodes prescrites au niveau national. Les mesures relatives aux émissions peuvent varier largement selon la représentativité des échantillons prélevés, les techniques de mesure de débit, ainsi que la méthode d'analyse.

Consommation et prélèvement d'eau

Le prélèvement d'eau consiste à extraire de l'eau du sol, de l'eau de surface, du système d'approvisionnement municipal et de toute autre source externe dans les 32 usines de laine de roche. Les eaux pluviales sont exclues la consommation totale d'eau par tonne de laine de roche. Les données déclarées sont basées sur les relevés de compteurs et les factures.

La consommation totale d'eau de toutes les zones soumises à un stress hydrique fait référence à la consommation d'eau dans 7 usines en Espagne, en Inde, en Roumanie, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Russie qui ont été identifiées comme étant situées dans des zones de stress hydrique élevé ou

extrêmement élevé. Ces données sont issues d'évaluations de la rareté de l'eau effectuées par un tiers en 2017 et 2022. L'évaluation de la rareté de l'eau sera mise à jour tous les 5 ans.

Déchets mis en décharge provenant des usines

Les déchets mis en décharge sont calculés comme étant la quantité totale de déchets de production envoyés à la décharge par les 32 usines de laine de roche. Les données déclarées sont basées sur les bons de pesage et/ou la documentation fournie par les fournisseurs externes sous la forme de rapports ou de factures.

Les déchets envoyés à la décharge par ces sites qui ne provenaient pas du processus de production sont exclus du chiffre déclaré. Les déchets envoyés vers d'autres types d'élimination sont calculés comme étant la quantité totale de déchets envoyés vers chaque type d'élimination. Les données déclarées sont basées sur les bons de pesage et la documentation fournie par les clients/fournisseurs externes.

Matériau revalorisé

Un programme de revalorisation des matériaux est un programme de recyclage de la laine de roche proposé par le Groupe ROCKWOOL ou une entreprise tiers.

Un programme de revalorisation des matériaux spécifique à un pays est considéré comme éligible lorsqu'il répond à tous les critères suivants :

- Rockcycle est proposé comme programme de récupération pour la construction et/ou la démolition des produits en laine de roche ROCKWOOL. Ces produits sont rapportés à une usine ROCKWOOL et/ou une entreprise de gestion des déchets qui assure la réutilisation/le recyclage des matériaux ;
- Rockcycle est proposé soit à i) un segment de marché, soit à ii) des clients/parties prenantes importants sélectionnés dans un pays ;
- Rockcycle couvre au moins l'offre de récupération de produits d'isolation, mais doit également couvrir l'offre de récupération de produits systèmes, si nécessaire ; et
- Rockcycle est accessible et communiqué sur le marché local, par exemple, sur le site web ROCKWOOL local, dans

les brochures marketing, par le biais d'une promotion directe aux clients concernés, d'une vidéo Rockcycle locale, etc.

Les critères sont également inclus dans les lignes directrices internes de l'objectif, mis à la disposition de tous les employés et des business units mondiales ROCKWOOL incluses dans le périmètre de l'objectif. Un pays doit présenter une documentation appropriée sous la forme de contrats, de documents financiers, de correspondance avec les clients et/ou de documents marketing aux fins d'évaluation par la direction du Groupe ROCKWOOL.

Teneur en matières recyclées

La teneur en matières recyclées est calculée conformément aux normes EN 15844:2012 et ISO 14021:1999, mais exclut les déchets d'usine internes. La teneur en matières recyclées du Groupe est une moyenne de la teneur en matières recyclées dans les 32 usines de laine de roche. Les déchets recyclés d'autres industries désignent les déchets ou co-produits utilisés pour remplacer la roche vierge dans le processus de fusion.

Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments

L'efficacité énergétique dans nos propres bureaux non rénovés est calculée en termes de kWh/m²/an. Les critères d'inclusion et d'exclusion pour les bâtiments dans le périmètre de l'objectif sont exposés dans les lignes directrices internes du Groupe pour l'objectif. Les lignes directrices sont mises à la disposition de tous les employés ROCKWOOL et des business units mondiales qui font partie du périmètre de l'objectif. Pour déterminer le périmètre et la consommation d'énergie de référence initiale des bâtiments incluse dans le périmètre, une tierce partie a été engagée par la direction pour recenser l'efficacité énergétique du parc d'immeubles de bureaux mondial du Groupe.

Cela a permis de définir un périmètre initial pour les immeubles de bureaux avec un rendement énergétique estimé, utilisé comme référence pour l'objectif. Deux bâtiments ne faisaient pas partie de l'évaluation initiale par la tierce partie, car ils ont été démolis. Ils ont été remplacés par de nouveaux bâtiments construits et sont maintenant ajoutés dans l'évaluation.

Lorsque le Groupe ROCKWOOL établit le potentiel



d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bureau inclus dans le périmètre, une nouvelle évaluation de la performance de la conception énergétique est effectuée par une tierce partie. Si l'efficacité énergétique calculée par l'évaluation s'écarte de la valeur de référence initiale, la référence est mise à jour pour refléter la nouvelle valeur. La valeur de l'efficacité énergétique finale de la rénovation/nouvelle construction est utilisée pour calculer l'amélioration de l'efficacité énergétique. Cette valeur est calculée par une tierce partie.

Indicateurs des données de sécurité

Taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI)

Le taux d'accidents avec arrêt de travail est calculé comme étant le total des accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, conformément à l'indication GRI 403. Un accident avec arrêt de travail est défini comme un accident qui rend la personne blessée incapable d'effectuer son travail habituel ou un travail restreint pendant un nombre indéfini de jours calendaires suivant le jour où la blessure a eu lieu. Les heures travaillées des sous-traitants sont calculées en fonction des heures réelles enregistrées sur le site ou des heures inscrites sur les contrats.

Les heures travaillées des employés ROCKWOOL sont généralement calculées sur la base des systèmes de paie. Dans certains cas, le calcul s'appuie sur d'autres systèmes. Les heures travaillées correspondent au total des heures travaillées effectivement réalisées.

Indicateurs des données de conformité

Diversité en milieu de travail

La mixité des sexes est calculée sur la base des renseignements sur l'employé « sexe biologique » gérés par le système d'informations des ressources humaines mondial du Groupe ROCKWOOL et est présentée par les indicateurs « pourcentage de femmes dirigeantes à des postes de direction et de cadres intermédiaires » et « pourcentage de femmes dans les nouvelles embauches à des postes de cadres intermédiaires ». La direction exécutive reflète le niveau 2 dans la structure organisationnelle de l'entreprise, et les cadres intermédiaires correspondent aux niveaux 3, 4 et 5.

Lutte contre la corruption

La divulgation d'incidents est alignée sur la norme GRI, point sur la lutte contre la corruption 205-3, où les incidents de corruption confirmés sont déclarés.

Conformité avec les lois et réglementations en matière d'environnement, de sécurité et de santé

Une amende est une sanction monétaire pour non-conformité avec les lois et réglementations environnementales, de santé et de sécurité (y compris les accords internationaux, nationaux et volontaires avec les autorités).

Une sanction est une sanction administrative non monétaire pour non-conformité avec les lois et réglementations environnementales, de santé ou de sécurité (y compris les accords internationaux, nationaux et volontaires avec les autorités). Les amendes et les sanctions sont déclarées comme étant le total des amendes et sanctions dans les 32 usines de laine de roche.

Le nombre d'audits/inspections portant sur la sécurité, la santé et l'environnement comprend les audits externes relatifs à la sécurité, la santé et l'environnement effectués par les autorités, des organismes certifiés, etc., ainsi que les audits internes au Groupe dans les 32 usines de laine de roche.

Indicateurs ICP ESG

Nous nous engageons à mener nos opérations de manière durable. Pour réaliser cet objectif, nous mettons tout en œuvre pour mener nos affaires d'une manière responsable sur les plans financier, environnemental et social. Les indicateurs ICP ESG reflètent notre stratégie et nos performances.

En plus de notre rapport annuel sur le développement durable, nous publions un tableau de valeurs des indicateurs ICP ESG qui peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.rockwool.com/group/about-us/sustainability/

Déclaration de la Direction

Les directeurs nommés par les actionnaires ont aujourd'hui étudié et approuvé le Rapport sur le développement durable du Groupe ROCKWOOL pour la période de déclaration du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les données sur le développement durable sélectionnées dans le Rapport sur le développement durable 2022 ont été établies conformément aux principes de comptabilité développés par le Groupe ROCKWOOL tels qu'énoncés aux pages 50-52 (les « principes de comptabilité »).

À notre avis, le Rapport sur le développement durable donne une vision juste des activités du Groupe en matière de développement durable et des résultats de nos efforts en matière de développement durable dans la période visée dans le rapport, ainsi qu'une présentation équilibrée de nos performances environnementales, sociales et de gouvernance conformément aux principes de comptabilité.

Hedehusene, 8 février 2023

Jens Birgersson
PDG

Kim Junge Andersen
CFO

Rapport d'assurance limitée indépendant sur les données sur le développement durable sélectionnées

Aux parties prenantes de ROCKWOOL A/S

ROCKWOOL A/S (« Groupe ROCKWOOL ») nous a engagés pour garantir une assurance limitée aux données sur le développement durable sélectionnées décrites dans la section « Ce que nous assurons » et exposées dans le Rapport sur le développement 2022 du Groupe ROCKWOOL pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 (« les données sur le développement durable sélectionnées »).

Notre conclusion

Sur la base des procédures que nous avons effectuées et des preuves que nous avons obtenues, rien n'a été porté à notre attention qui nous amène à ne pas croire que les données sur le développement durable sélectionnées exposées aux pages 48-49 du Rapport sur le développement durable 2022 sont préparées, à tous égards importants, conformément aux principes de comptabilité développés par le Groupe ROCKWOOL présentés aux pages 50-52 (les « principes de comptabilité »).

Cette conclusion doit être lue dans le contexte de ce que nous déclarons dans le reste de notre rapport.

Ce que nous assurons

Nos travaux visaient à fournir un niveau d'assurance limité quant aux données sur le développement durable sélectionnées pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 dans la section « Indicateurs de performance opérationnelle » figurant aux pages 48-49 du Rapport sur le développement durable 2022, à savoir :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) totales directes et indirectes (page 48) ;
- Réduction totale des GES directs et indirects (Scope 1+2), (SBT) (page 48) ;
- Émissions de CO₂ totales directes et indirectes (page 48) ;
- CO₂ direct (Scope 1) (page 48) ;
- CO₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur le marché (page 48) ;
- Intensité des émissions de CO₂ directes (Scope 1) par tonne de laine de roche (page 48) ;
- Intensité des émissions de CO₂ indirectes (Scope 2) par tonne de laine de roche (page 48) ;
- Intensité des émissions de CO₂ directes et indirectes (Scope 1+2) par tonne de laine de roche (page 48) ;
- Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments (page 48) ;
- Intensité de la consommation d'eau (m³/t laine de roche) (page 48) ;
- Consommation d'eau excluant les eaux pluviales (page 48) ;
- Déchets mis en décharge (page 49) ;
- Déchets mis en décharge des usines (page 49) ;
- Nombre de pays disposant de programmes complets de revalorisation des matériaux (page 49) ;
- Pourcentage de femmes à des postes de direction et de cadres intermédiaires (page 49) ;
- Proportion de femmes dans les nouvelles embauches à des postes de cadres intermédiaires (page 49) ;
- Accidents (page 49) ;

- Taux d'accidents avec arrêt de travail — employés et sous-traitants (par million d'heures travaillées) (page 49) ;
- Amélioration annuelle du taux d'accidents avec arrêt de travail (page 49) ;
- Incidents de corruption confirmés et mesures prises (page 49) ;
- Valeur monétaire des amendes significatives et nombre total de sanctions non monétaires pour non-conformité avec les lois et les réglementations (page 49) et
- Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques de monopole (page 49).

Nous formulons une conclusion avec une assurance limitée.

Normes professionnelles appliquées et niveau d'assurance

Nous avons effectué une mission d'assurance limitée conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000 (Révisée) « Assurance Engagements other than Audits and Reviews of Historical Financial Information » et concernant les émissions de gaz à effet de serre, conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3410 « Assurance engagements on greenhouse gas statements ». La quantification des émissions de gaz à effet de serre est soumise à une incertitude intrinsèque en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émission et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions de différents gaz.

Une mission d'assurance limitée a une portée considérablement inférieure à celle d'une mission d'assurance raisonnable en ce qui concerne à la fois les procédures d'évaluation des risques, y compris une compréhension du contrôle interne, et les procédures effectuées en réponse aux risques évalués ; par conséquent, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est considérablement inférieur à l'assurance qui aurait été obtenue dans le cadre d'une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et le contrôle de la qualité

Nous avons respecté les exigences d'indépendance et autres exigences éthiques du Code international de déontologie des comptables professionnels publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable qui est fondé sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel, ainsi que les exigences éthiques applicables au Danemark.

PricewaterhouseCoopers applique la norme internationale sur le contrôle de la qualité 1, ISQM 1, qui exige que l'entreprise conçoive, mette en œuvre et opère un système de management de la qualité incluant des politiques ou procédures concernant la conformité avec les exigences éthiques, les normes professionnelles et les exigences légales et réglementaires applicables.

Notre travail a été effectué par une équipe pluridisciplinaire indépendante possédant de l'expérience en matière de rapport sur le développement durable et d'assurance.

Compréhension des méthodes de reporting et de mesure

Les données sur le développement durable sélectionnées doivent être lues et comprises conjointement avec les principes de comptabilité. Les principes de comptabilité utilisés pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées sont les principes de comptabilité appliqués, développés par le Groupe ROCKWOOL, dont la Direction est seule responsable de la sélection et de l'application.

L'absence d'ensemble significatif de pratiques établies sur lesquelles s'appuyer pour évaluer et mesurer les données sur le développement durable sélectionnées permet des techniques de mesure différentes, mais acceptables, et peut affecter la comparabilité entre les entités et les différentes périodes.



Travail effectué

Nous sommes tenus de planifier et d'exécuter notre travail pour prendre en compte le risque d'inexactitudes significatives des données sur le développement durable sélectionnées. Dans cette optique et en ayant recours à notre jugement professionnel, nous :

- Avons évalué l'adéquation des principes de comptabilité utilisés, leur application constante et les informations connexes dans le Rapport sur le développement durable 2022 ;
- Avons mené des enquêtes et des entretiens avec la Direction du Groupe ROCKWOOL responsable de la gestion et de la déclaration des données sur le développement durable sélectionnées afin d'évaluer les processus d'établissement de rapports et de consolidation, l'utilisation des systèmes de l'entreprise et les contrôles effectués ;
- Avons effectué un sondage de validation limité sur la base d'un échantillon dans la documentation sous-jacente et évalué le caractère approprié des méthodes de quantification et la conformité avec les principes de comptabilité pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées au siège de l'entreprise et en lien avec les sites de reporting sélectionnés du Groupe ROCKWOOL ;
- Avons réalisé une revue analytique et une explication des tendances des données sur le développement durable sélectionnées, et
- Avons évalué les preuves obtenues.

Responsabilités de la direction

Il incombe à la Direction du Groupe ROCKWOOL :

- De concevoir, mettre en œuvre et maintenir des contrôles internes sur les informations pertinentes pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées dans le Rapport sur le développement durable 2022 qui sont exemptes d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur ;
- D'établir des principes de comptabilité objectifs pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées ;
- De mesurer et de déclarer les informations dans les données sur le développement durable sélectionnées sur la base des principes de comptabilité ; et
- La responsabilité du contenu du Rapport sur le développement durable 2022 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Notre responsabilité

Il nous incombe :

- De planifier et d'exécuter l'engagement pour obtenir une assurance limitée que les données sur le développement durable sélectionnées pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 sont préparées, à tous égards importants, conformément aux principes de comptabilité ;
- D'établir une conclusion indépendante, basée sur les procédures effectuées et les preuves obtenues et
- De fournir notre conclusion aux parties intéressées du Groupe ROCKWOOL.

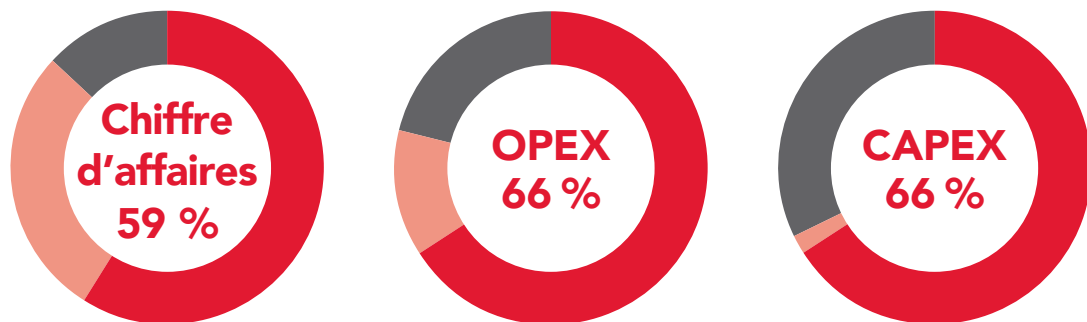
Hellerup, 8 février 2023

PricewaterhouseCoopers
Statsautoriseret Revisionspartnerselskab
CVR no. 3377 1231

Kim Tromholt
State Authorised Public Accountant
mne33251

Rune Kjeldsen
State Authorised Public Accountant
mne34160

Taxonomie de l'UE



■ Aligné sur la taxonomie ■ Éligible à la taxonomie, mais non aligné

La Commission de l'UE a établi la taxonomie de l'UE comme système de classification scientifique et spécifique visant à identifier les activités économiques qui sont durables sur le plan environnemental et ont un impact positif significatif sur le climat et l'environnement. Elle a pour but d'augmenter les investissements dans les activités durables, d'éviter le greenwashing et d'accroître la transparence du marché en introduisant les obligations de communication sur les entreprises et les participants du marché financier. Le Groupe ROCKWOOL approuve cette initiative.

Une activité économique est alignée sur la taxonomie lorsqu'elle respecte toutes les exigences décrites dans le Règlement Taxonomie. Cela signifie que l'activité contribue significativement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux spécifiques à la taxonomie sans causer de préjudice aux autres objectifs environnementaux et est réalisée conformément aux garanties minimales.

Nous avons identifié nos activités mondiales en 2022 qui répondent aux critères de sélection pour la contribution significative au Climate Delegated Act de la Taxonomie européenne et sont ainsi considérées comme éligibles à la taxonomie.

Nous avons réalisé l'évaluation « Do No Significant Harm » (DNSH) et évalué notre alignement avec les lignes directrices

de l'OCDE pour les multinationales et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies afin de déterminer l'étendue de ces activités qui sont alignées sur la taxonomie.

Sans préjudice (principe DNSH) pour « l'adaptation au changement climatique »

En 2022, le Groupe ROCKWOOL a réalisé une analyse du scénario climatique afin d'évaluer les risques climatiques physiques à travers nos sites de production mondiaux. Deux scénarios de changement climatiques alternatifs ont été analysés : un scénario de réchauffement de 4 °C à « impact physique élevé » et un scénario de « transition rapide » où le réchauffement est limité à 2 °C, en prenant les horizons temporels 2030 et 2050.

L'analyse montre que tandis que les risques climatiques physiques à travers nos sites de production mondiaux ne changeront pas significativement dans un scénario ou dans l'autre dans un avenir prévisible, de nouveaux risques climatiques potentiels ont été identifiés sur certains sites. Nous collaborerons avec les business units concernées afin de s'assurer que des plans d'atténuation pour tous les risques climatiques physiques applicables sont mis en place et évalués à intervalles réguliers.

Sans préjudice (principe DNSH) pour « l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines »

Nous contrôlons et atténuons les risques pour la qualité de l'eau locale sur nos sites de production, notamment à travers nos programmes de gestion environnementale et d'autorisations environnementales. Dans la plupart de nos usines, l'eau de traitement de production est remise en circuit dans une boucle fermée sans rejet. Dans les autres usines, l'eau de traitement est évacuée dans les usines de traitement des eaux usées municipales. Nous veillerons à poursuivre l'atténuation des risques pour la qualité de l'eau locale sur nos sites de production, et nous renforcerons ces efforts d'atténuation si nécessaire.

En 2022, nous avons mené une évaluation sur la rareté de l'eau couvrant tous les sites de production de laine de roche, à l'exception du site russe. L'évaluation a révélé que 5 sites de production ROCKWOOL étaient situés dans des zones de stress hydrique élevé ou extrême. Toutefois, la consommation d'eau de ces usines est considérée comme étant négligeable. Néanmoins, sur la base de plans de gestion de l'eau dédiés, nous continuerons à prioriser la mise en œuvre d'améliorations de l'efficacité de l'eau dans ces usines dans le cadre de nos efforts globaux pour réaliser l'objectif de développement durable du Groupe de réduction de l'intensité de la consommation d'eau de 20 % en 2030 par rapport à 2015.

Sans préjudice (principe DNSH) pour la « transition vers une économie circulaire »

Le Groupe ROCKWOOL a un solide modèle économique circulaire avec des produits qui sont durables, ont une grande longévité, sont facilement démontables, recyclables et qui contiennent des matières recyclées. En outre, nous avons défini des objectifs de circularité ambitieux pour renforcer ce modèle économique. Ces objectifs visent à réduire les déchets des usines envoyés à la décharge de 85 % d'ici 2030 par rapport à 2015 et à offrir des services de revalorisation des matériaux dans 30 pays d'ici 2030.

Sans préjudice (principe DNSH) pour le « contrôle de la pollution »

Le critère Sans préjudice pour l'objectif de « contrôle de la pollution » nécessite une activité qui n'utilise pas les substances préoccupantes/chimiques listées dans les réglementations européennes, tel que spécifié dans l'Appendice C de l'Annexe I du Règlement délégué de la Commission (EU) 2021/2139.

Le Groupe ROCKWOOL a mené une revue des substances et produits chimiques utilisés dans ses procédés de production. Le Groupe ROCKWOOL a identifié l'utilisation d'un produit chimique pour le liant, le formaldéhyde, qui est couvert par le sous-paragraphe (g) de l'Appendice C.

L'utilisation de formaldéhyde a été évaluée comme étant éligible à la dérogation « utilisation essentielle pour la société » pour la majeure partie de notre gamme de produits, car il n'existe aucune meilleure alternative pour garantir la performance requise qui soit acceptable pour l'environnement et la santé. Pour une partie de notre gamme de produits en laine de roche légers, des solutions de liant alternatives existent sur le marché, et par conséquent, selon notre évaluation, la dérogation « essentiel à la société » ne peut pas être revendiquée pour ces produits. Pour réduire davantage notre impact environnemental, nous continuerons de surveiller l'utilisation de toutes les substances de l'Appendice C.

Sans préjudice (principe DNSH) pour la « protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes »

Toutes nos usines de laine de roche ont une autorisation environnementale comportant des exigences pour protéger l'environnement. En outre, toutes les usines font partie du programme de management environnemental du Groupe. Des programmes complets de conformité sont en place sur tous les sites. En 2022, une cartographie de toutes les usines de laine de roche ROCKWOOL a été réalisée afin d'identifier les zones sensibles du point de vue de la biodiversité à proximité des usines. Pour veiller à la protection continue de certaines zones sensibles du point de vue de la biodiversité,



nous évaluerons plus précisément nos programmes de management environnemental sur les sites concernés et nous les renforcerons si cela est jugé nécessaire.

Conformité avec les « garanties minimales »

En 2021 et 2022, le Groupe ROCKWOOL a mis en œuvre plusieurs activités afin de renforcer sa gouvernance du contrôle diligent et ses processus internes en matière de droits de l'homme. Ces activités comportaient la révision du Code de conduite du Groupe dont la responsabilité incombe au Conseil d'administration et l'approbation d'une politique des droits de l'homme dédiée remplaçant notre précédent engagement pour les droits de l'homme. Ces axes clés fournissent le cadre nécessaire qui nous permet d'assurer la conformité avec les droits de l'homme internationalement reconnus. En 2022, nous avons également mené une évaluation des risques afin d'identifier les risques les plus importants en matière de droits de l'homme dans nos propres opérations, et veiller ainsi à concentrer nos efforts dans ces domaines.

Aucun événement ou impact négatif important n'a été identifié en 2022.

Poursuivant nos efforts dans ce domaine, nous améliorerons les processus de gestion des fournisseurs et les documents de référence afin de définir, contrôler, communiquer et documenter l'approche du Groupe ROCKWOOL en matière de sourcing responsable, et de veiller à l'application du Code de conduite des fournisseurs. Ce processus comprendra un outil destiné à surveiller nos fournisseurs dans le domaine du développement durable et d'autres facteurs de risque.

Notre évaluation doit déterminer si des contrôles internes suffisants ainsi que des programmes d'éthique et de conformité sont mis en place pour prévenir et identifier les pots-de-vin. Le Groupe traite la gouvernance fiscale et la conformité comme des éléments de surveillance importants et évalue si des stratégies et des processus de gestion des risques fiscaux suffisants sont en place.

Le Groupe encourage la sensibilisation des employés à l'importance de la conformité avec toutes les lois et réglementations sur la concurrence applicables.

Chiffre d'affaires net aligné sur la taxonomie

La principale activité éligible à la taxonomie est la production et la vente des produits d'isolation. Les ventes du segment Systèmes ont également été déclarées comme éligibles à la taxonomie lorsque les produits contribuent à un composant clé dans un système de mur extérieur ou de toiture.

Les sources du chiffre d'affaires net sont les contrats avec les clients.

Sur la base des résultats de l'examen DNSH (Sans préjudice), certains produits en laine de roche légers sont considérés comme ne remplissant pas les critères d'alignement en raison de l'utilisation de formaldéhyde dans le liant de la laine de roche.

59 % du chiffre d'affaires net total est aligné sur la taxonomie.

L'ICP aligné sur la taxonomie est basé sur les chiffres de l'année complète et le chiffre d'affaires peut être rapproché avec les résultats consolidés du Groupe dans notre [Rapport annuel](#).

Dépenses d'exploitation (OPEX) alignées sur la taxonomie

Les dépenses d'exploitation totales se composent des coûts directs liés à la recherche et au développement, aux activités de rénovation des bâtiments, à la maintenance et à la réparation et tout autre coût associé à l'entretien journalier des biens, usines et équipements.

La part des dépenses d'exploitation considérée éligible à la taxonomie concerne principalement les coûts directs des ventes des activités éligibles à la taxonomie. Une part proportionnelle des coûts de logistique et de maintenance a également été déclarée éligible à la taxonomie. Les coûts de recherche et développement liés à des projets éligibles à la taxonomie ont été inclus.

Lorsque des activités alignées sur la taxonomie et des activités non alignées sur la taxonomie sont menées, la part des dépenses d'exploitation alignée sur la taxonomie est déterminée sur la base du chiffre d'affaires net aligné sur la taxonomie. Les dépenses d'exploitation représentent un sous-ensemble des coûts d'exploitation dans les résultats

consolidés du Groupe.

66 % des dépenses d'exploitation sont évaluées comme étant alignées sur la taxonomie.

Dépenses d'investissement (CAPEX) alignées sur la taxonomie

Les dépenses d'investissement totales cumulent les immobilisations corporelles et incorporelles y compris les droits d'utilisation des actifs pendant l'année. Les chiffres CAPEX peuvent être rapprochés avec les ajouts aux notes 3.1-3.3 dans notre [Rapport annuel](#). Aucun plan de CAPEX n'a été inclus.

La part d'investissements éligible à la taxonomie du Groupe ROCKWOOL concerne principalement la construction d'usines d'isolation et d'équipement, l'expansion de capacité liée aux activités éligibles à la taxonomie, ainsi que les investissements liés à la sécurité et à l'environnement, y compris les rénovations énergétiques de nos propres bâtiments.

66 % des investissements sont évalués comme étant alignés sur la taxonomie.



| Activités économiques | | | Critères de contribution substantiels | | Critères DNSH | | | | | | Garanties minimales | Part alignée sur la taxonomie % | |
|--|--|---|---|--|---|--|--------------------------------------|-------------------------|---------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------------|------|
| | | | Atténuations du changement climatique % | Adaptations au changement climatique % | Atténuations du changement climatique O/N | Adaptations au changement climatique O/N | Ressources aquatiques et marines O/N | Économie circulaire O/N | Pollution O/N | Biodiversité et écosystèmes O/N | | | |
| | | | Total MEUR | Proportion % | | | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires net | Activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie) | | | | | | | | | | | | |
| | 3.5 | Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments | 2 297 | 59 % | 100 % | 0 % | O | O | O | O | O | O | 59 % |
| | Activités éligibles à la taxonomie - mais non alignées | | | | | | | | | | | | |
| | 3.5 | Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments | 1 108 | 28 % | 100 % | 0% | O | O | O | O | N | O | - |
| Activités non éligibles à la taxonomie ou activités non couvertes | | | | | | | | | | | | | |
| | Activités non éligibles à la taxonomie | | 502 | 13 % | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total activités | | | 3 907 | 100 % | 87 % | 0% | O | O | O | O | O/N | O | 59 % |
| OPEX | Activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie) | | | | | | | | | | | | |
| | 3.5 | Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments | 2 167 | 66 % | 100 % | 0 % | O | O | O | O | O | O | 66 % |
| | Activités éligibles à la taxonomie - mais non alignées | | | | | | | | | | | | |
| | 3.5 | Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments | 439 | 13 % | 100 % | 0 % | O | O | O | O | N | O | - |
| Activités non éligibles à la taxonomie ou activités non couvertes | | | | | | | | | | | | | |
| | Activités non éligibles à la taxonomie | | 678 | 21 % | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total activités | | | 3 284 | 100 % | 79 % | 0 % | O | O | O | O | O/N | O | 66 % |
| CAPEX | Activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie) | | | | | | | | | | | | |
| | 3.5 | Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments | 206 | 62 % | 100 % | 0 % | O | O | O | O | O | O | 62 % |
| | 7.2 | Rénovation de bâtiments existants | 14 | 4 % | 100 % | 0 % | O | O | O | O | O | O | 4 % |
| | Activités éligibles à la taxonomie - mais non alignées | | | | | | | | | | | | |
| | 3.5 | Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments | 8 | 2 % | 100 % | 0 % | O | O | O | O | N | O | - |
| Activités non éligibles à la taxonomie ou activités non couvertes | | | | | | | | | | | | | |
| | Activités non éligibles à la taxonomie | | 105 | 32 % | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total activités | | | 333 | 100 % | 68 % | 0 % | O | O | O | O | ON | O | 66 % |

Performance selon les critères d'ESG

| Analyse et classements | Élaboration et référence | |
|---|---|---|
|  | Corporate Knights' 2022 Global 100 Index a classé le Groupe ROCKWOOL à la 16e place des entreprises les plus durables dans le monde et à la 1re place mondiale parmi les entreprises fabriquant des produits de construction. | 16e (général) 1er (du secteur) |
|  | Le Groupe ROCKWOOL a obtenu le niveau leadership du classement CDP pour la 2e année consécutive. | A- Leadership level |
|  | 100 % des produits ROCKWOOL sont classés comme étant positifs pour réaliser les ODD par Trucost, qui fait partie de S&P Global. | 100 % |
|  | Le Groupe ROCKWOOL a atteint le 2e classement le plus élevé de MSCI. | AA |
|  | Le Groupe ROCKWOOL a été classé comme entreprise « à risque moyen ». Un score inférieur indique une bonne performance. | 22,5 sur 100 |
|  | Le Groupe ROCKWOOL a le statut « Prime » au classement ISS ESG 2022. | B prime |
|  | Le Groupe ROCKWOOL a obtenu 41 sur 100 au score ESG et est classé à Risque limité (30-49/100) par V.E, qui fait partie de Moody's ESG Solutions. | 41/100 |

La marque ROCKWOOL®

La marque ROCKWOOL a tout d'abord été déposée sous forme de logo au Danemark, en 1936. En 1937, le nom à proprement parler a été déposé également. La marque est désormais déposée dans plus de 60 pays.

La marque ROCKWOOL est l'un des acteurs principaux du Groupe ROCKWOOL. Elle est donc bien protégée. Nous la défendons dans le monde entier.

Les principales marques du Groupe ROCKWOOL :

ROCKWOOL®

Rockfon®

Rockpanel®

Grodan®

Lapinus®

Le Groupe ROCKWOOL détient par ailleurs un grand nombre d'autres marques.

Crédits photo

Page 2 : Van Brakel

Page 5 : Michael Best

Page 6 : Adam Warner / SailGP (à gauche), Beau Outteridge /SailGP (à droite)

Page 7 : Richard Edwards

Page 8 : Robin Pagmar/Mediaspjuth

Page 14 : ROCKWOOL Amérique du Nord

Page 27 : Andrei Tobosaru (à gauche), Studio Ouest / Untec (en haut à droite),
Agata Skrzypczyk / SDG Tech Award (en bas à droite)

Page 37 : ROCKWOOL Pologne

Page 38 : Sean Mcmenomy

Page 40 : Sean Mcmenomy (à droite)

Page 42 : Sean Pavone

Page 43 : Uffe Johansen

Page 45 : Finn Brøndum

ROCKWOOL A/S

Hovedgaden 584
DK-2640 Hedehusene Danmark
N° de TVA 54879415

Tél. : +45 46 56 03 00

www.rockwool.com/group/

twitter.com/ROCKWOOLGroup

[linkedin.com/company/ROCKWOOL-Group](https://www.linkedin.com/company/ROCKWOOL-Group)

facebook.com/ROCKWOOLGroup

instagram.com/rockwool_group

Publié

8 février 2023

© ROCKWOOL A/S 2023

Tous droits réservés



Printed matter
5041 0134

